

349 docteurs font la fête



Ebtissam Mohamed Abdel Khalek Mostapha, finissante du Département de linguistique et traduction, était parmi les 169 diplômés présents à la Collation solennelle des grades, le 25 mai. Cette année, l'Université de Montréal a décerné des diplômes de troisième cycle à 145 hommes et 137 femmes. L'École polytechnique compte 54 nouveaux docteurs (46 hommes et 8 femmes) et HEC Montréal 13 (6 hommes et 7 femmes).

Les origines de la collation des grades remontent au 11^e siècle de notre ère. Elle a conservé des rituels colorés. Vêtus d'une toge, d'une épitoge et d'une toque bleu et or, couleurs de l'UdeM, les diplômés viennent recevoir leur parchemin des mains du recteur et du chancelier. On profite de l'occasion pour décerner des honneurs individuels, comme la promotion au rang d'émérite à certains professeurs retraités, les prix d'excellence et les doctorats *honoris causa*.

Le comédien Albert Millaire, qui a prononcé un discours au nom des trois diplômés d'honneur présents (le chef d'orchestre Zarin Mehta et le biologiste Daniel Pauly), a d'ailleurs reçu une ovation après avoir déclamé la célèbre « tirade du nez » tirée de la pièce *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand. Fait cocasse, M. Millaire n'a passé que trois heures dans sa vie sur les bancs d'une université. C'était pour la reprise d'un examen de rhétorique.

Des études utiles

Pour Christian Messier, la Collation solennelle des grades était incontournable cette année. Après un baccalauréat et deux maîtrises, l'obtention d'un doctorat constitue la réalisation d'un vieux rêve. « Mon émotion? La fierté, le sentiment d'accomplissement et la conviction que je peux apporter quelque chose d'utile à la société », a-t-il dit.

Nouvelle docteure en psychologie, Fabienne Lagueux avait aussi la tête à la fête. Mais elle n'a pas caché que le chemin jusque-là a été semé d'embûches. Elle n'avait qu'un commentaire à adresser aux étudiants qui pensent abandonner : « Ne pas lâcher! Plusieurs fois, j'ai eu envie de tout laisser tomber. C'est ma volonté d'améliorer les pratiques dans mon domaine qui m'a permis de tenir. » L'étudiante s'est intéressée à l'évaluation des traitements de groupe auprès des adolescents agressifs.

S'il fut un temps où l'on déplorait que les universités forment des chômeurs instruits, la formation universitaire assure de plus en plus aujourd'hui des emplois de qualité dans l'économie du savoir. Au terme de quatre années d'études en sciences biomédicales et en bioéthique (elle a mené des travaux sur les motivations des chercheurs en génétique), Isabelle Ganache aura à peine eu le temps d'accrocher son diplôme au mur qu'elle trouvait du travail dans sa discipline. Consultante au bureau du Commissaire à la santé et au bien-être, elle y fait l'évaluation éthique des programmes ministériels. « Un poste que je n'aurais certainement pas obtenu sans mon doctorat », a-t-elle déclaré.

Mathieu-Robert Sauvé

La fierté se lisait sur les visages des étudiants qui ont reçu leur diplôme à la Collation solennelle des grades

« Stressée? Pas comme quand on prépare notre soutenance. Aujourd'hui, c'est la fête », a répondu Isabelle Ganache lorsque *Forum* s'est informé de son état d'esprit peu avant la Collation solennelle des grades, le 25 mai dernier. Rencontrée sous la grande tour, elle était souriante et détendue, comme Philippe Coulombe, diplômé de troisième cycle en biologie moléculaire, venu « souligner une étape importante » en compagnie de membres de sa famille et de son amie de cœur. Après sept ans de travail, il fallait bien marquer le

coup, a lancé le batteur du groupe rock (n=1), qui est déjà en route pour un postdoctorat à Marseille.

Près de la moitié des 349 nouveaux titulaires d'un doctorat étaient présents à la cérémonie de remise des diplômes, dans l'amphithéâtre Ernest-Cormier du pavillon Roger-Gaudry. Sorte de couronnement des études universitaires, la Collation solennelle des grades est réservée depuis 1969 aux diplômés du troisième cycle tandis que des cérémonies semblables, de moindre envergure, se dérou-

lent dans les facultés pour les diplômés de baccalauréat et de maîtrise.

Dans son discours, le recteur, Luc Vinet, a fait référence à la tragédie survenue sur le campus de Virginia Tech il y a quelques semaines et a mentionné que les étudiants d'ici avaient eu bien de la chance d'avoir évolué dans un climat de paix. Il a rappelé que l'Université de Montréal a formé plus de 250 000 étudiants depuis ses débuts, il y a 128 ans, et que ceux-ci représentent « une formidable force de changement pour notre société ».



P12 ENTOMOLOGIE

Des insectes merveilleux sont observés sur le campus.

P5 SANTÉ PUBLIQUE

Magasiner ses médicaments sur Internet.

P7 LINGUISTIQUE

La testostérone influe sur les habiletés langagières.



P8

ENSEIGNEMENT

Quatre enseignants sont honorés.

Budget : transformer les façons de faire pour maintenir la qualité

L'Université a adopté un nouveau modèle budgétaire privilégiant la décentralisation, la transparence et la responsabilisation.

Concrètement, les budgets alloués à chaque faculté se rapprocheront, de manière graduelle, de la subvention que verse le gouvernement à cette faculté, tout en étant modulés en fonction des priorités institutionnelles.

« Nous devons transformer nos façons de faire, a résumé Guy Breton, vice-recteur exécutif, devant les membres de l'Assemblée universitaire (AU) le 28 mai. Il devra y avoir une meilleure adéquation entre les revenus et les dépenses. »

Le budget 2007-2008 qui, faut-il le rappeler, s'inscrit dans un contexte financier très difficile et déficitaire, remet donc en question des pratiques historiques bien ancrées. Il s'agit tout de même d'un budget de transition, car l'Université aura besoin de cinq ans pour que son processus budgétaire arrive à son terme.

Ainsi, pour 2007-2008, les budgets des facultés qui étaient au-dessous de la moyenne nationale pour des facultés équivalentes seront majorés de 20 %; les unités

Suite en page 2



Guy Breton

Budget : transformer les façons de faire pour maintenir la qualité

Suite de la page 1

surfinancées perdront quant à elles 10 % de leur budget. En cinq ans, l'équilibre devrait être rétabli.

« Ces changements ont pour but une meilleure qualité de la formation, souligne M. Breton. Lorsqu'on reçoit un financement moindre que celui attribué aux autres facultés dans les mêmes disciplines, on ne se facilite pas la tâche. »

Ces « remises en question » ne signifient évidemment pas que l'Université abandonnera les unités qui, pour diverses raisons, seraient moins dotées. « Est-ce que nous laisserons tomber musique, aménagement ou théologie et sciences des religions ? a demandé le vice-recteur exécutif. La réponse est non. C'est certain. »

En fait, l'Université a fixé des priorités, émanant du Livre blanc (adopté à l'unanimité à l'AU), et prévu une première enveloppe – 4,2 M\$ pour l'année qui vient – pour en assurer la réalisation.

Ces priorités incluent le soutien aux doctorats internationaux, l'aide aux technologies dans l'enseignement et l'appui aux collections des bibliothèques, ainsi que l'évaluation des programmes. Sur le plan administratif, le recrutement des étudiants, la sécurité sur le campus, la mise en commun de services, la santé des étudiants et du personnel, le respect de l'environnement et le lancement de la prochaine grande campagne font aussi partie des priorités. À noter que les technologies de l'information et de la communication restent prioritaires, mais que les sommes qui y seront affectées ont été inscrites de manière importante dans le budget des immobilisations.

Contexte déficitaire

La direction aurait enclenché la réforme budgétaire même si la situation financière de l'Université avait été plus rose. Toutefois, le contexte extrêmement difficile vient donner un caractère de nécessité à cette réforme, mentionne M. Breton.

Un autre élément qui favorise les modifications au processus budgétaire de l'UdeM est la nouvelle grille de financement du gou-

vernement québécois qui, justement, tient mieux compte des coûts réels associés aux différents programmes dans les diverses universités du Québec.

Pour l'année 2007-2008, les revenus s'élèvent à 515,4 M\$ et les dépenses à 536,5 M\$. Si le déficit de 21 M\$ est ramené à 18,8 M\$ à la suite d'une contribution à sa réduction, ce montant n'en représente pas moins plus de trois pour cent du budget de fonctionnement. Par ailleurs, le déficit accumulé au fonds de fonctionnement s'établit à environ 100 M\$.

La direction de l'Université a redit, en présentant son budget, que seul un réinvestissement gouvernemental permettra de venir à bout de l'étau financier dans lequel l'enseignement supérieur se trouve. À l'UdeM, le manque à gagner annuel, par rapport à la moyenne des établissements canadiens, se chiffre à 90 M\$.

Mais le gouvernement n'a-t-il pas injecté de l'argent neuf et, de plus, majoré les droits de scolarité ? Oui, sauf que ces mesures, prises en compte dans les prévisions budgétaires, ne suffiront pas à couvrir les « coûts de système », explique la direction.

En ce qui a trait aux services, ils subissent une réduction de leurs budgets de un pour cent. Les membres de l'AU ont posé plusieurs questions au vice-recteur exécutif à la suite de son exposé. Le président du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal a qualifié la réforme budgétaire d'« exercice extrêmement périlleux ». M. Breton a répété qu'il n'était pas question de délaissier les unités, mais il n'a pas caché que certaines seraient appelées à des remises en question. Il a insisté sur le caractère transparent de la nouvelle démarche :

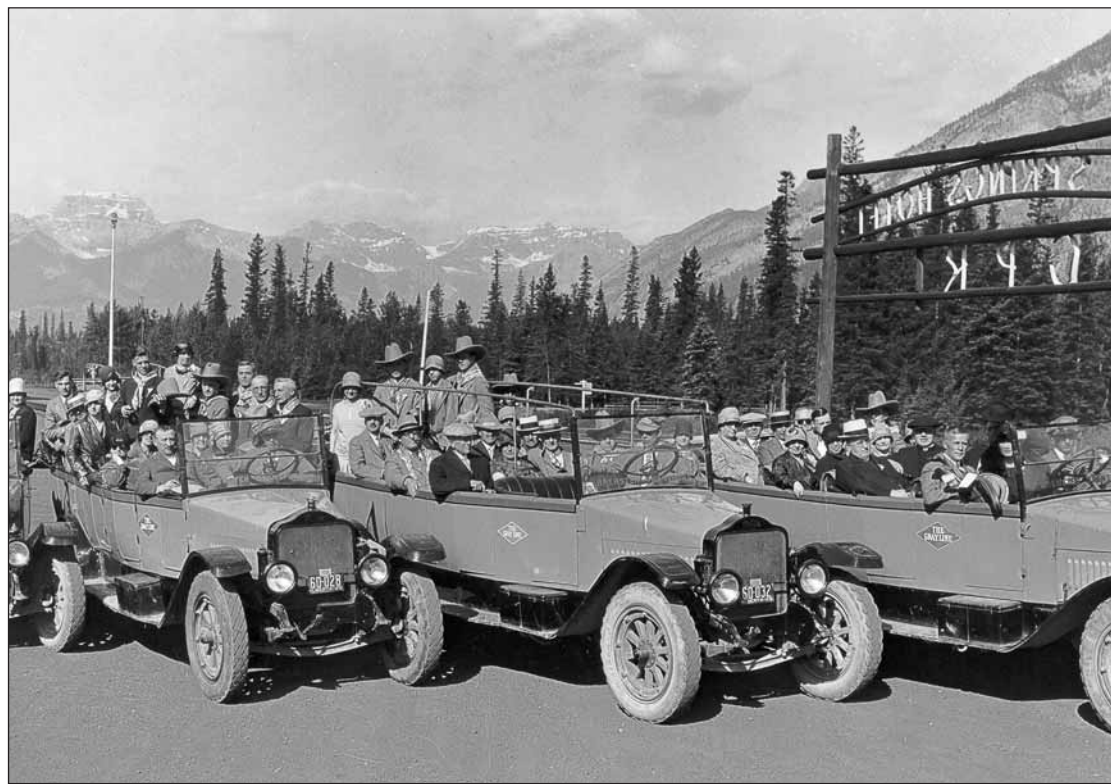
« Il n'y a pas de cachettes. Tout est sur la table. Pour maintenir la qualité, il faut savoir s'adapter même dans une université. »

Pour sa part, le Conseil de l'Université a apporté son soutien entier aux gestes de la direction, qui espère revenir à l'équilibre budgétaire en 2009-2010.

Paule des Rivières

Saviez-vous que...?

L'Université de Montréal organisait pour ses étudiants des croisières dans le golfe du Saint-Laurent et des voyages au pays du Soleil de minuit



Les voyages étaient au programme chez les étudiants de l'UdeM à la fin de l'année scolaire.

Sous le patronage de son recteur Mgr V. Joseph Piette, l'Université de Montréal organisait dans les années 30 des voyages pendant la période estivale. La croisière dans le golfe du Saint-Laurent permettait de visiter Gaspé, l'Île-du-Prince-Édouard, les îles de la Madeleine, Terre-Neuve, la Côte-Nord et la rivière Saguenay. Cette croisière d'une dizaine de jours se faisait à bord du luxueux paquebot le *New-Northland*, de la compagnie Clarke Steamship Co. Le prix en était de 100 \$.

En 1931, l'Université propose à ses étudiants la possibilité de découvrir le Canada d'un océan à l'autre afin de se faire une meilleure idée de l'étendue de ce vaste pays et de ses richesses. « Le voyage de l'Université de Montréal, qui se fait avec le confort remarquable qu'offrent les magnifiques trains et bateaux du Pacifique Canadien, et les hôtels merveilleusement bien situés de cette grande compagnie de trans-

port, permet à des prix raisonnables, et dans un espace de temps réduit au minimum, de faire la traversée du Dominion dans des conditions idéales. » Ce voyage de près d'un mois conduira les excursionnistes jusqu'aux régions de l'Alaska et du Yukon.

Le voyage débute par une longue traversée du Canada en train puis, à bord d'un bateau à vapeur, les visiteurs longent, sur près de 1600 km, les côtes de la Colombie-Britannique et de l'Alaska pour se rendre à Skagway. « À Skagway, un train les amènera jusqu'au Yukon en passant par la White Pass, fameuse lors de la ruée des chercheurs d'or vers le Klondike, en 1898. » Ce voyage de près de 15 000 km permettra aux étudiants de visiter Winnipeg, Calgary, Edmonton, les centres de villégiature de Banff et du lac Louise, Vancouver et Victoria, Prince Rupert, Wrangell, Ketchikan, Juneau

et Skagway, et de faire la traversée des Grands Lacs.

Il a aussi été question à cette même période d'un voyage de cinq semaines en Europe à bord de l'*Empress of Scotland* pour la somme de 420 \$, plus 5 \$ en guise de taxe de guerre. Ce voyage comportait deux semaines en mer, deux semaines et deux jours en Angleterre et cinq jours en France. Il semble que cette offre ne suscita pas l'enthousiasme des étudiants puisqu'il sera annulé faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Quoi de mieux, après une année scolaire bien remplie, que d'aller voir du pays puisque les voyages forment la jeunesse... Bonne période estivale à tous et à toutes !

Source : *Division des archives, Université de Montréal. Fonds de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (P0033).*

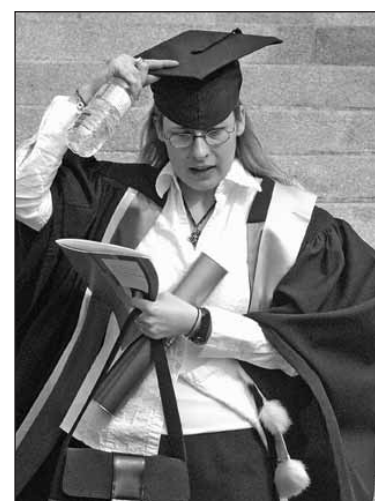
Des images de la Collation solennelle des grades 2007



Alain Paquette, qui a reçu un doctorat en écologie forestière, profite de ce beau moment en compagnie de sa conjointe, Odile Colin, et de son enfant, Lilou.



L'année 2007 marquera pour Catherine Laurier (à gauche) et Fabienne Lagueux le dépôt de leur these de doctorat au Département de psychologie.



Doctorat en main, cette étudiante descend énergiquement les marches du pavillon Roger-Gaudry.

FORUM

Hebdomadaire
d'information de
l'Université de Montréal

www.iforum.umontreal.ca
Publié par le Bureau des communications
et des relations publiques
3744, rue Jean-Brillant
Bureau 490, Montréal

Directrice des publications : Paule des Rivières
Rédaction : Daniel Baril, Marie Lambert-Chan,
Mathieu-Robert Sauvé
Photographie : Claude Lacasse
Secrétaire de rédaction : Brigitte Daversin
Révision : Sophie Cazanave
Graphisme : Benoît Gougeon
Impression : Payette & Simms

pour nous joindre

Rédaction
Téléphone : 514 343-6550
Télocopieur : 514 343-5976
Courriel : forum@umontreal.ca
Calendrier : calendrier@umontreal.ca
Courrier : C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Publicité
Représentant publicitaire :
Accès-Média
Téléphone : 514 524-1182
Annonces de l'UdeM :
Nancy Freeman, poste 8875

Affaires universitaires

L'ombudsman recommande de préciser les responsabilités des étudiants

Marie-José Rivest souhaite que soit clarifié le règlement sur les conflits d'intérêts

L'Université devrait se doter d'une charte des droits et responsabilités des étudiants. Voilà ce que recommande l'ombudsman, Marie-José Rivest, dans son rapport annuel 2005-2006.

Cette charte prendrait le relai de l'actuelle Politique sur les droits des étudiants et des étudiants de l'Université de Montréal et son instauration constituerait le prétexte idéal pour bien la faire connaître auprès de tous les étudiants.

Selon l'ombudsman, le document présentement en vigueur donne l'impression « que les étudiants sont bénéficiaires de droits mais de peu d'obligations, alors qu'en réalité ces deux notions sont complémentaires et indissociables ».

« Notre analyse de cette politique [...] nous amène à conclure que la dimension de la responsabilité qui appartient aux étudiants au plan de leur cheminement étudiant et de leurs objectifs de réussite de formation est pratiquement éludée du texte [...] »

Cette confusion, dit encore l'ombudsman, freine les étudiants dans leur parcours universitaire. « Une personne bien informée de ses droits et de ses obligations s'évitera bien des difficultés », rappelle-t-elle.

Conflits d'intérêts

La deuxième série de recommandations du rapport porte sur les conflits d'intérêts. Notant un vide dans le règlement, M^{me} Rivest suggère des modifications afin d'inclure l'obligation de déclarer les situations réelles, potentielles ou apparentes de conflits d'intérêts, comme les relations personnelles et intimes entre des membres du personnel enseignant ou non enseignant en lien d'autorité avec d'autres membres de la communauté universitaire. Par

exemple, un professeur qui vivrait une relation intime avec une de ses étudiantes devrait le signaler.

L'ombudsman estime en effet que le flou existant ne favorise pas la gestion de ce type de conflits d'intérêts bien qu'il soit légitime de s'interroger sur la nature réellement consensuelle de certaines relations – compte tenu de la situation d'autorité entre les personnes concernées.

Des enjeux aussi majeurs que l'objectivité de l'évaluation peuvent être soulevés et la situation peut se dégrader pour l'une et l'autre des parties, dans un tel contexte propice aux tensions. L'ombudsman cite l'exemple de l'Université Queen's, en Ontario, qui a inclus ce type de conflit dans sa politique sur les conflits d'intérêts

Accès à l'information

Le troisième bloc de recommandations de l'ombudsman porte sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels. Il est noté que des étudiants se plaignent de ne pouvoir obtenir copie des évaluations se trouvant dans leur dossier.

Au premier cycle, l'évaluation préoccupe les étudiants alors qu'aux cycles supérieurs, c'est l'encadrement, suivi de près par l'évaluation.

Au cours de l'année 2005-2006, 784 personnes ont fait appel à l'ombudsman. Ce chiffre représente une hausse de 11 % par rapport à l'an passé, due surtout à une augmentation de 66 % des demandes en provenance du personnel. Les demandes des étudiants ont grimpé de 7 %. La clientèle qui fait appel au service est constituée à 70 % d'étudiants. Les étudiants étrangers, qui forment un peu plus de 18 % de la clientèle de l'Université, ont formulé 25 % de l'ensemble des demandes.

Mais de quoi traitent les plaintes ou demandes acheminées à l'ombudsman ? Les questions d'ordre scolaire et financier sont le lot des étudiants et celles relatives aux relations de travail et aux droits de la personne concernent davantage les employés.

Au premier cycle, l'évaluation préoccupe les étudiants alors qu'aux cycles supérieurs, c'est l'encadrement, suivi de près par l'évaluation. Les questions financières retiennent aussi l'attention.

Il faut souligner que 79 % des questions étaient en fait des consultations et que les plaintes en bonne et due forme ont totalisé 20 % du volume des demandes.

Paule des Rivières



Marie-José Rivest

Culture et société

Les Belles Soirées en région : augmentation d'affluence de près de 30 %

Près de 20 000 personnes ont assisté aux 360 activités de l'année

Amorcées en 2000, les conférences des Belles Soirées en région, c'est-à-dire à Longueuil, Laval et Terrebonne, ont connu une augmentation d'affluence de l'ordre de 29 % au cours des deux dernières années. Pour la saison 2006-2007, ce sont plus de 7000 personnes qui ont assisté à l'une de ces 50 activités présentées en dehors de Montréal.

Ces chiffres ont de quoi réjouir Nicole Cardinal, directrice depuis une dizaine d'années des Belles Soirées. « À Montréal et en région, plus de 19 000 personnes se sont présentées aux 360 conférences et ateliers offerts de la mi-septembre 2006 à la fin avril 2007 », précise-t-elle.

La programmation sur les rives nord et sud ne fait pas que reprendre celle de Montréal ; certaines activités leur sont exclusives, comme la série « Les épistoliers célèbres » et celle sur « Le corps, cet inconnu ». L'expérience de partenariat entamée à Montréal, notamment avec le Musée des beaux-arts et le Théâtre du nouveau monde, est également mise à profit à Longueuil et à Laval. « Nous présentons des activités en partenariat avec l'Orchestre symphonique de Laval et à l'automne nous proposerons une série sur l'histoire de Longueuil avec visite guidée du Vieux-Longueuil pour le 350^e anniversaire de la ville. Nous ne sommes pas seulement de passage ; nous cherchons à être en lien avec le milieu », signale M^{me} Cardinal.

La clientèle en région est surtout composée de retraités qui, dans une proportion de 80 %, re-

viennent chaque année. Pour s'adapter à cette clientèle, la plupart des activités en dehors de la métropole sont en fait des « belles soirées diurnes ». Le titre exact du programme est d'ailleurs, maintenant, Les Belles Soirées et Matinées.

Une formation liée à l'actualité

D'une année à l'autre, certains thèmes sont repris mais avec un contenu renouvelé. C'est le cas des séries sur l'histoire, la philosophie et la société de même que les voyages culturels. « Les sujets sont déterminés selon la réponse du public, l'actualité culturelle ou les questions que chacun se pose sur l'actualité sociale ou politique, explique la directrice. À la rentrée, par exemple, nous aurons des conférences sur l'Afghanistan et nous soulignerons les 40 ans de l'intégration de la Faculté de théologie et de sciences des religions au campus de l'Université. »

« Nous ne sommes pas seulement de passage ; nous cherchons à être en lien avec le milieu », signale M^{me} Cardinal.

Que ce soit à Montréal ou en région, ces conférences et ateliers ont toujours un objectif de formation et de diffusion des connaissances, même lorsqu'il s'agit d'activités de type divertissement comme les dégustations de prestige ou les voyages. « Dans le cas des voyages, nous donnons une formation sur le pays et offrons un encadrement par un spécialiste du pays visité. Les gens en reviennent ravis », affirme Nicole Cardinal. Les destinations peuvent être rapprochées, comme une visite de l'exposition sur Renoir à Ottawa, ou



Nicole Cardinal

exotiques, comme les voyages en Chine ou en Bohême.

À surveiller dans la programmation d'automne : le retour d'Hubert Reeves, une visite de l'exposition sur les collections royales françaises d'art autochtone au musée Pointe-à-Callière, des conférences de Houchang Hassan-Yari et de Jocelyn Coulon sur l'Afghanistan, une série sur « la médecine pour tous » présentée avec la Faculté de médecine, dont une conférence sur le vieillissement prononcée par Yves Joannette.

De plus, à l'occasion du Mois des diplômés, Les Belles Soirées recevront l'ex-députée Lisa Frulla, l'urbaniste Gérard Baudet et l'économiste Marcel Boyer. Des ajouts à la programmation sont souvent apportés, ajouts dont le public peut prendre connaissance à la rubrique « Dernière heure » du site <www.bellessoirees.umontreal.ca>.

Depuis un an, le service des Belles Soirées est complètement détaché de la Faculté de l'éducation permanente, où il a vu le jour ; il relève désormais directement du vice-rectorat au développement et aux relations avec les diplômés.

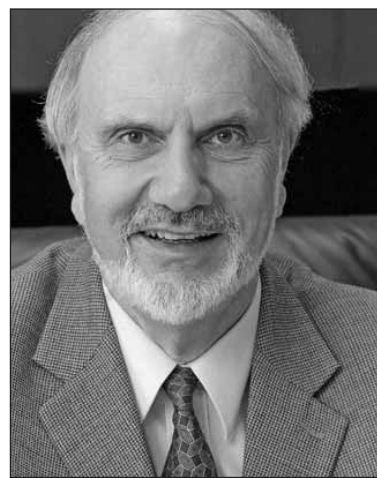
Daniel Baril

Joseph Hubert devient vice-recteur à la recherche

À sa séance du 28 mai, le Conseil de l'Université a nommé Joseph Hubert vice-recteur à la recherche. M. Hubert est entré en fonction le 1^{er} juin pour un mandat d'une durée de trois ans.

« Cette nomination complète notre équipe de la façon la plus pertinente qui soit, a expliqué le recteur, Luc Vinet. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la solide expérience et sur la connaissance de la recherche que le doyen Hubert a su mettre au service de la Faculté des arts et des sciences avec autant de talent. Les activités de recherche à l'Université de Montréal se démarquent par leur très grande qualité et nous occupons le premier rang des universités québécoises en matière de volume et de financement de la recherche. Cette position de chef de file, Joseph Hubert a contribué à l'établir au fil des ans et son mandat de vice-recteur devrait la consolider encore. »

Joseph Hubert est professeur au Département de chimie, dont il a assumé la direction (1987-



Joseph Hubert

1994) avant de devenir vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences (1994-2001), puis doyen de cette faculté. Dans ses fonctions d'administrateur, il a favorisé l'essor de la recherche par la création de regroupements et de réseaux stratégiques fondés sur des équipes multidisciplinaires et interuniversitaires, sur les scènes

nationale et internationale, ainsi que par l'établissement de relations étroites avec les industries et les conseils subventionnaires. Il a aussi énergiquement soutenu la recherche en lettres et en sciences humaines, dont la fécondité se révèle souvent dans le travail individuel ou au sein d'équipes plus restreintes.

Spécialiste de la chimie analytique instrumentale, Joseph Hubert a reçu le titre de *fellow* et le prix Fisher de la Société canadienne de chimie. Il a également été nommé compagnon de Lavoisier, la plus haute reconnaissance professionnelle en chimie au Québec, en plus de s'être vu remettre la Médaille de Montréal, la distinction la plus élevée de l'Institut de chimie du Canada. Il est diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Paris, où on lui a délivré son diplôme d'ingénieur chimiste, de la Sorbonne, où il a obtenu une licence ès sciences, et de l'Université de Montréal, où il a fait une maîtrise et un doctorat en chimie.

Recherche en médecine sociale

L'automobile modifie notre façon de nous alimenter

Le concept d'urbanisme santé a un sérieux défi à relever

Les urbanistes commencent à être sensibilisés aux effets que peuvent avoir les aménagements urbains sur la santé. Un nouveau concept est d'ailleurs en train de voir le jour, l'urbanisme santé, qui consiste à aménager des quartiers de façon à favoriser les courts déplacements à pied et une saine alimentation. Mais cette vision louable risque de se heurter à des habitudes profondément ancrées chez les Nord-Américains, qui ont évolué en symbiose avec l'automobile.

Louise Larrivée, étudiante au Département de médecine sociale et préventive, a scruté les désirs et habitudes d'une population urbaine en combinant ces deux éléments, déplacements et alimentation, qui ont une influence sur le poids santé. Ce qui ressort de son enquête exploratoire, menée au cours d'un stage à l'Institut national de santé publique du Québec, laisse songeur : l'automobile est utilisée pour faire son marché peu importe la distance et cela est justifié par le poids des sacs d'épicerie. Le poids de ces sacs est quant à lui en lien avec l'habitude de faire son marché une fois par semaine, habitude acquise avec l'automobile !

Le cercle vicieux de l'étalement

L'étudiante a interviewé une trentaine de résidents de deux quartiers de Longueuil. Le premier, constitué principalement d'habitations unifamiliales, compte deux épiceries. Deux supermarchés se trouvent en outre à proximité,

mais sont séparés de l'aire d'habitation par un grand boulevard commercial. Le second quartier ne comporte aucun commerce d'alimentation, mais une « épicerie de commodité » – offrant une vaste gamme de fruits et légumes frais ainsi qu'une boucherie – est située à un demi-kilomètre ; les deux supermarchés sont pour leur part à trois kilomètres de ce quartier.

Quatorze résidents sur 15 dans le premier quartier et 8 sur 15 dans le second préfèrent s'approvisionner aux deux supermarchés plus éloignés plutôt qu'aux épiceries plus rapprochées. Quel que soit le commerce d'alimentation choisi, tous les résidents qui possèdent une voiture, soit 27 des 30 personnes interrogées, l'utilisent pour faire leur marché.

Véritable cercle vicieux,

l'automobile favorise

l'étalement urbain

et cet étalement

accentue la dépendance

à l'automobile.

Les déplacements à pied vers les épiceries plus proches ne se font que pour aller acheter un produit qui manque. « Les gens se servent de ces épiceries comme d'un dépanneur pour se procurer du lait, du pain ou un légume », souligne Louise Larrivée.

Paradoxalement, la distance est l'une des principales raisons invoquées pour justifier l'usage de l'automobile par les résidents du second quartier, même si une épicerie complète est accessible à pied à proximité. Dans les deux

quartiers, le poids des sacs est le premier motif donné pour les déplacements motorisés.

La très grande majorité des personnes rencontrées, soit 22 sur 30, ne se rendent qu'une ou deux fois par semaine au marché, le deuxième déplacement s'effectuant souvent à pied vers le dépanneur. Ce qui veut dire que l'essentiel de l'approvisionnement alimentaire se fait en une seule visite hebdomadaire au marché, d'où l'importance du nombre de sacs.

Le recours au service de livraison à domicile est par ailleurs complètement ignoré : une seule personne sur 30 a dit y recourir ! « Les gens ne profitent pas de ce service parce que faire le marché fait partie d'une chaîne de déplacements ; ils iront en même temps conduire leur enfant au gymnase ou passeront par la quincaillerie. Ils combinent l'épicerie hebdomadaire avec ces autres déplacements pour gagner du temps ; la gestion du temps apparaît comme un facteur dominant », a observé l'étudiante.

Autre indice montrant que l'automobile change les perceptions du temps et de l'espace : presque tous les répondants (26 sur 30) considèrent que le nombre d'épiceries dans leur quartier est suffisant, même si celle où ils font leur marché est située à trois kilomètres ! De plus, 23 des répondants affirment que l'aménagement urbain n'a pas d'influence sur leur façon de faire leur épicerie, bien qu'ils doivent utiliser la voiture pour cela. « L'automobile modifie la notion de distance et de quartier », en conclut M^{me} Larrivée.

Véritable cercle vicieux, l'automobile favorise donc l'étalement urbain et cet étalement accentue la dépendance à l'automobile.

Des questions pour les urbanistes

« En Europe, les gens ont plus tendance à passer quotidiennement par les épiceries en revenant du travail, signale Louise Larrivée. La densité de population rend possible l'existence de petits commerces spécialisés comme les fruiteries, les boulangeries ou les boucheries de quartier ; ici, l'étalement urbain rend difficile un tel aménagement. »

L'étudiante, qui présentait les résultats de sa recherche au dernier congrès de l'ACFAS, invite donc les urbanistes à bien mesurer les habitudes et les désirs de la population pour s'assurer de la viabilité des projets d'urbanisme santé.

« Il faut se demander ce que les gens veulent ; les projets de quartiers mixtes nécessitent une certaine densité de population alors que les gens quittent les zones urbaines trop peuplées. Ce qu'ils souhaitent, ce n'est pas nécessairement une fruiterie à deux pas de chez eux, mais un quartier où les enfants pourront jouer dans la rue, quitte à utiliser la voiture pour aller au marché. Pour les faire bouger, il faudra tenir compte de ces désirs », fait-elle remarquer.

Les urbanistes seraient-ils donc en avance d'une révolution sur les banlieusards ?

Daniel Baril

Neuf nouvelles chaires de recherche du Canada à l'UdeM

Le Programme des chaires de recherche du Canada a attribué neuf chaires à l'UdeM, soit quatre de niveau 1 et cinq de niveau 2, pour une subvention totale de huit millions.

Dans la foulée de sa nouvelle stratégie relative aux sciences et à la technologie, le gouvernement fédéral a décidé d'investir dans des domaines de recherche qui proposent des solutions aux défis que posent entre autres l'environnement et la santé.

Gregory Emery, Julie Lessard et Paul S. Maddox, professeurs au Département de pathologie et biologie cellulaire, obtiennent respectivement la Chaire de recherche du Canada en transport vésiculaire et signalisation cellulaire, la Chaire de recherche du Canada en génétique moléculaire de l'hématopoïèse des cellules souches et la Chaire de recherche du Canada sur la division cellulaire et l'organisation chromosomique.

Gilles Lavigne, professeur au Département de santé buccale de la Faculté de médecine dentaire, devient titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la douleur, le sommeil et les traumatismes crâniens.

Cynthia E. Milton et Laurence Monnais, toutes deux professeures au Département d'histoire, sont nommées titulaires respectivement de la Chaire de recherche du Canada en histoire des Amériques et de la Chaire de recherche du Canada sur le pluralisme en santé.



Gilles Lavigne

Gregor Murray, professeur à l'École de relations industrielles, devient titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail.

Jennifer L. O'Loughlin, professeure au Département de médecine sociale et préventive, obtient la Chaire de recherche du Canada sur les déterminants précoces des maladies chroniques chez l'adulte.

Enfin, Isabelle Peretz, professeure au Département de psychologie, sera titulaire de la Chaire de recherche du Canada en neurocognition de la musique, qui étudiera les réponses émotionnelles à la musique.

Le Centre international de criminologie comparée tisse des liens avec l'Australie

Benoît Dupont, professeur à l'École de criminologie et chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'UdeM, collaborera aux activités d'un nouveau centre de recherche sur les origines, les causes et la dynamique de la criminalité et du terrorisme situé en Australie. Le Centre of Excellence for Policing and Security bénéficiera d'un financement de 15 M\$ A sur cinq ans et comptera dans ses rangs des experts australiens de la sécurité, mais aussi des spécialistes venus du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Afrique du Sud, d'Israël et, bien sûr, du Canada.

Le Centre permettra aux législateurs, aux autorités policières et aux services de sécurité et de renseignement de mieux comprendre la façon de réduire le nombre et la gravité des menaces à la sécurité en Australie. Le pays sera alors en mesure de jouer un plus grand rôle de prévention du terrorisme dans la région Asie-

Pacifique et sur la scène internationale.

Benoît Dupont, qui a entamé sa carrière de professeur en Australie, connaît bien le système policier de ce pays pour y avoir consacré ses travaux de recherche. Il a d'ailleurs remporté, en 2004, le prix Gabriel-Tardé de l'Association française de criminologie et du ministère français de la Justice pour son ouvrage *Construction et réformes d'une police : le cas australien (1788-2000)*, publié chez L'Harmattan en 2003. Il a élaboré certaines méthodologies de recherche ces dernières années à Montréal qui seront reproduites en Australie sous sa supervision afin que soient menées des analyses comparatives. Il séjournera sur le sol australien environ deux mois par année pour diriger les travaux. Il est aussi envisagé que certains projets de recherche conçus en Australie soient entrepris au Canada.

Bourse Fernand-Seguin : le Prix de la relève à David Massé

David Massé, finissant du certificat en journalisme de la Faculté de l'éducation permanente, a obtenu le Prix de la relève du concours pour la prestigieuse bourse Fernand-Seguin, organisé par l'Association des communicateurs scientifiques du Québec et Radio-Canada.

L'étudiant reçoit une bourse de 4000 \$ assortie de deux stages d'un mois qui se dérouleront dans un des médias parte-

naires : les magazines *Québec Science*, *Découvrir* ou *Les Débrouillards*, l'émission radio *Les années-lumière* (diffusée à la Première Chaîne de Radio-Canada), l'Agence Science-Press, les quotidiens *La Presse* ou *Le Soleil*.

Le Prix de la relève, anciennement nommé Prix spécial du jury, est remis par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec.



Pour Louise Larrivée, il n'y a rien comme se rendre à pied à la fruiterie du coin.

Recherche en santé publique

Internet et médicaments : un mélange explosif



Les individus qui choisissent d'acheter des médicaments sur Internet assument de lourdes responsabilités

Pour plusieurs, acheter des comprimés sur Internet dans le confort de leur salon peut procurer un certain sentiment de liberté – surtout s'ils craignent d'être jugés par



Marc Lemire

le médecin ou le pharmacien. Cet affranchissement du système de santé officiel se fait toutefois à leurs risques et périls, car l'univers de la vente en ligne de médicaments relève encore du far west où rôdent nombre de fraudeurs et de contrefacteurs.

La recherche assidue de renseignements pharmacologiques ne rend pas à coup sûr le consommateur plus compétent en matière de santé. Au contraire, son autonomie n'en serait que plus hasardeuse et le développement de ses compétences tout à fait incertain, selon Marc Lemire, chercheur postdoctoral pour le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé. « En fait, les individus qui choisissent de se procurer des médicaments par l'intermédiaire d'Internet assument de lourdes responsabilités », croit-il. Le peu d'études empiriques menées sur ce sujet jusqu'à ce jour tendent d'ailleurs à lui donner raison.

Cordes sensibles

Le domaine de la santé est très populaire dans le cyberespace : les sites d'informations médicales sont parmi les plus fréquentés, les cyberpharmacies pullulent, la vente de médicaments en ligne se chiffre en milliards de dollars... et les internautes sont inondés de publicités. En matière de réclames virtuelles, il est difficile pour les gouvernements de légiférer. Internet est ainsi devenu l'eldorado de la publicité directe aux consommateurs sur les médicaments.

« Une part de cette publicité insiste sur l'aspect miracle de médicaments qui concernent le style de vie, comme la repousse des cheveux, la perte de poids ou la vitalité sexuelle, observe Marc Lemire. Cela touche à la fois à la vulnérabilité des gens et à des questions très intimes. »

Il est parfois difficile de distinguer les pharmacies légitimes de celles qui ne le sont pas.

Les consommateurs peuvent en revanche obtenir des indications fiables dans les cyberpharmacies légales. Associées à des pharmacies licenciées qui ont pignon sur rue, elles exigent la preuve de l'ordonnance. Ce type de site transactionnel représente cependant moins de 40 % de l'ensemble des pharmacies en ligne dans le monde, dont le nombre est estimé à environ 1400. Un deuxième modèle de cyberpharmacie offre la consultation en ligne, où le consommateur s'auto-diagnostique au moyen d'un questionnaire formaté. « Il y a un risque très grave lié à l'autodiagnostic, remarque Marc Lemire. Les ordres professionnels, Santé Canada et la U.S. Food and Drug Administration sont d'ailleurs tous intervenus dans ce dossier. »

Il existe enfin des pharmacies en ligne fictives qui n'exigent aucune ordonnance. Ces sites « voyous » vendent généralement des substances sous surveillance internationale, comme la méthadone, la codéine et différents psychotropes, qui aboutiraient fréquemment sur le marché noir. Le commerce illégal de médicaments est très lucratif, surtout à l'heure où la consommation de pilules à des fins récréatives est en voie de dépasser celle des drogues prohibées, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Marc Lemire note cependant que les frontières entre ces trois modèles sont poreuses. « Certains sites de vente opérant en toute légalité ont été soupçonnés de s'adonner discrètement à des activités illicites ou d'offrir des produits de qualité douteuse. Il est aussi parfois difficile de distinguer les pharmacies légitimes de celles qui ne le sont pas compte tenu de la facilité de créer des sites ayant l'apparence de compagnies légalement établies. »

Conséquences imprévisibles

Le fonctionnement des deux derniers types de pharmacies en ligne fait dire à Marc Lemire que « des formes de responsabilité autrefois dévolues aux médecins et aux professionnels de la santé sont aujourd'hui entièrement transférées entre les mains du client ». Internet transformerait même la relation clinique. « Ce n'est pas forcément pour le mieux, insiste le

chercheur. Des études montrent que le fait d'avoir consulté des sites Internet a conduit des individus à se présenter chez le médecin avec des demandes bien précises. Dans plusieurs cas, les médecins ont accordé, dans une proportion significative, ce que le patient demandait à cause d'un certain nombre de facteurs, entre autres la pression ressentie et le désir d'accélérer la consultation ou d'y mettre fin. »

Par ailleurs, seulement une minorité de cyberpharmacies offrent le suivi clinique, ce qui peut s'avérer lourd de conséquences. « Si un problème survient, la prise en charge du patient sera plus difficile pour le médecin, qui ignore tout du médicament acheté à l'extérieur du système de santé officiel », signale M. Lemire.

Les risques associés à la vente de médicaments en ligne sont donc élevés. « Un internaute qui aspire à faire ses propres choix à l'égard du médicament s'expose à des effets secondaires, une interaction médicamenteuse et même la mort », déclare le chercheur. Une résidente de 57 ans de l'île de Vancouver est morte empoisonnée en mars dernier, après avoir ingurgité un sédatif, interdit au Canada, obtenu par l'entremise d'un site « voyou » aux allures très professionnelles...

Marie Lambert-Chan

Publication et société

Les accommodements raisonnables : quoi, comment, jusqu'où ?

Un collectif se penche sur l'application de ce principe dans les domaines du travail, de l'éducation et de la santé

Alors que la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements culturels amorce ses travaux, un collectif de professeurs de divers horizons vient de publier, sous la direction de Myriam Jézéquel (UQAM), un ouvrage de réflexion visant à clarifier plusieurs questions soulevées par la notion d'accommodement raisonnable : *Les accommodements raisonnables : quoi, comment, jusqu'où ?*

À quoi reconnaît-on le caractère « raisonnable » d'une demande ? Quand un accommodement est-il considéré comme « excessif » ? Où commence et où s'arrête l'accommodement ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles cherchent à répondre les auteurs en se penchant sur les applications du principe dans les domaines du travail, de l'éducation et de la santé. L'ouvrage, qui

s'adresse d'abord et avant tout aux juristes et aux intervenants directement concernés, traite de l'ensemble des types d'accommodements et non seulement de ceux liés à la religion. Dès 16 auteurs, 6 sont rattachés à l'Université de Montréal.

Les règles et les notions

Sylvie St-Onge, professeure à HEC Montréal, examine les conditions qui favorisent la conciliation travail-famille. En conclusion de son chapitre, elle reprend pas moins de 48 recommandations s'adressant tant aux employeurs et aux syndicats qu'aux instances gouvernementales et destinées à créer des milieux de travail plus favorables à la famille.

José Woehrling, professeur à la Faculté de droit, présente les principes qui régissent la place de la religion dans les milieux scolaires au Québec. Il passe en revue les différents jugements de tribunaux qui ont analysé la question à la lumière des principes de la liberté de religion, de la neutralité de l'État et des limites du principe d'accommodement.

Son collègue de la même faculté Jean-François Gaudreault-Desbiens s'intéresse pour sa part aux « angles morts » du débat, là où se cachent sans doute les véritables causes de la controverse actuelle. Venant d'un juriste, cette analyse est l'une des plus critiques

qu'il nous a été donné de lire sur les limites de l'approche juridique. Ainsi, le jugement sur la *souka* juive aux habitations Le Sanctuaire à Outremont est sévèrement critiqué pour sa définition « naïve de la liberté de religion » qui tend à « plonger le droit dans un aveuglement volontaire » quant à l'utilisation politique de l'argument religieux. En conclusion, il propose trois balises pour raffermir la notion de contrainte excessive, soit la polysémie du signe religieux, la vulnérabilité des élèves et les obstacles à la communication.

Sylvie Fortin et Danielle Laudy, respectivement chercheuse au Département de pédiatrie et conseillère pédagogique à la Faculté de médecine, s'efforcent de trouver la façon de « bien faire » afin d'accommoder la diversité culturelle dans les milieux de santé. À l'aide d'une approche anthropologique, elles étudient les rapports entre groupes majoritaires et groupes minoritaires, et invitent à la « prise en compte de l'Autre » non pas comme membre d'un groupe ethnique ou religieux mais dans sa position dynamique résultant d'un parcours d'inclusion et d'exclusion.

Toujours dans le secteur de la santé, Rachida Azdouz, psychologue de formation et vice-doyenne à la Faculté de l'éducation permanente, réfléchit sur les conflits de valeurs suscités par les

accommodements. Après s'être arrêtée aux écueils et préjugés à éviter dans notre perception des accommodements, elle présente huit exemples réalistes observés selon des principes juridiques actuels afin de départager ce qui constitue des demandes légitimes ou non légitimes.

Un chaînon manquant

Tous les auteurs, qu'ils soient de l'UdeM ou non, s'entendent pour reconnaître que le principe de l'accommodement raisonnable constitue un corollaire incontournable du droit à l'égalité et qu'il s'impose donc dans la mise en œuvre des droits fondamentaux. Toute la polémique actuelle ne serait-elle due qu'à une tempête médiatique ou à l'incompréhension des notions de base par le grand public ?

En fait, il manque un chapitre à cet ouvrage. Personne n'aborde les questions d'ordre sociopolitique sous-jacentes aux accommodements religieux, les seules qui soient en cause dans le débat sociétal. Qui sont ces demandeurs et que cherchent-ils ? Jean-François Gaudreault-Desbiens est celui qui se consacre le plus à ce type de considérations, mais son analyse du cas du hidjab, par exemple, vise à faire ressortir la polysémie de ce voile et, par là, à noyer son aspect politique dans de multiples justifications.

Rejetant pour sa part l'idée que les accommodements religieux entraînent une rupture de l'égalité entre les citoyens, José Woehrling souligne qu'ils sont plutôt une conséquence du droit à l'égalité. Mais les fidèles d'une religion qui s'accommodent de la laïcité et ceux qui veulent faire prévaloir les préceptes religieux sur les lois civiles sont-ils à égalité ?

Daniel Baril



Sous la direction de Myriam Jézéquel, *Les accommodements raisonnables : quoi, comment, jusqu'où ? Des outils pour tous*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2007, 390 p.

Recherche en service social

La vie de famille est possible malgré la toxicomanie

Un projet pilote de l'École de service social et du CHUM démontre que l'engagement des pères auprès des mères toxicomanes est bien réel

L'expérience des pères dans un contexte de consommation maternelle de drogue et d'alcool est peu documentée. Jusqu'à tout récemment, le milieu de la recherche ne disposait que des témoignages de mères toxicomanes en traitement qui disaient du géniteur de leur enfant qu'il était soit disparu, incarcéré ou mort d'une surdose.

Un projet pilote mené par l'École de service social, en partenariat avec le département d'obstétrique et de néonatalogie de l'Hôpital Saint-Luc, démontre pourtant le contraire. « Les pères sont bel et bien présents dans la vie de ces enfants », déclare la professeure Pauline Morissette, chercheuse principale du projet subventionné par le CRSH et le GRAVE-ARDEC.

« Il est admis que le partenaire de la mère consommatrice joue un rôle clé au moment de la grossesse pour modifier la consommation de cette dernière », fait remarquer la chercheuse, qui se dit tout de même étonnée par les résultats préliminaires. « Les pères sont très engagés tout au long de la grossesse et après l'accouchement. Ils veulent être de bons pères, malgré leurs conditions précaires. Un tel engagement est en totale contradiction avec la littérature scientifique actuelle », poursuit-elle.

Le groupe de recherche de M^{me} Morissette (composé du professeur retraité Gilles Rondeau, de la professeure du Département de travail social et des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais Annie Devault et des étudiantes Annie Chouinard-Thompson et Marie-Ève Roux) a interrogé cinq couples recrutés par le CHUM. Les pères et les mères ont été interviewés séparément, au même moment, trois semaines après l'accouchement,



Selon Pauline Morissette, l'engagement observé chez les pères est en totale contradiction avec la littérature scientifique actuelle.

puis une seconde fois six mois plus tard. Pauline Morissette souligne la force de cette méthodologie, qui a permis de recueillir des données fiables, puisque le discours des parents s'est révélé cohérent.

Protecteur du fœtus

Les tests de dépistage ont révélé que tous ces couples sont des consommateurs abusifs de substances psychoactives. Les mères consomment généralement des drogues dures comme la cocaïne, l'héroïne et son traitement substitutif, la méthadone. Trois mères sur cinq participaient d'ailleurs au programme de maintien à la méthadone au moment de la première rencontre avec leur conjoint et y sont toujours six mois après la naissance de leur enfant. Les pères privilégient quant à eux l'alcool, la marijuana et les amphétamines. Tous ont consommé avant et après l'accouchement, tout en tentant de diminuer progressivement les doses ingérées.

« Ces hommes et ces femmes se sont rencontrés dans un contexte de consommation, observe Pauline Morissette. Ce moment est très important puisque leur couple s'est construit autour de l'alcool et de la drogue. Cela faisait partie de leur quotidien, ce qui rend le changement des habitudes beaucoup plus ardu. »

Le groupe de recherche a noté que, avant l'annonce de la grossesse, les pères considéraient leur

conjointe comme une partenaire sexuelle dont les habitudes les concernaient peu. Leur nouvelle paternité change la donne. Ils deviennent dès lors protecteurs du fœtus et surveillent la consommation des mères, surtout lorsque le personnel médical évoque la possibilité d'un sevrage néonatal. « Les parents sont très inquiets, signale M^{me} Morissette. À partir du moment où une consommatrice devient enceinte, il y a un choc. L'échographie rend la venue de l'enfant d'autant plus concrète. La drogue devient alors un produit culpabilisant. »

Avoir un enfant donne souvent à ces individus une raison de vivre. « C'est un projet d'insertion sociale. »

« On remarque que les pères hiérarchisent beaucoup les produits consommés par les mères, dit Annie Chouinard-Thompson, coordonnatrice du projet. Plus le produit est dur, plus il est associé à un mode de vie marginal. Par exemple, l'héroïne, tout comme la méthadone, rappelle la prosti-

tution. Le mode de consommation est aussi important. Les pères n'aiment pas que leur conjointe se pique. » L'étudiante ajoute que les pères usent de différents stratagèmes pour influencer de manière positive leur partenaire : changement d'amis, diminution des fêtes, déménagement. Ils vont même jusqu'à consommer à l'extérieur de la maison.

Des pères pourvoyeurs

Avoir un enfant donne souvent à ces individus une raison de vivre. « C'est un projet d'insertion sociale, commente Annie Chouinard-Thompson. Ils sortent de la marginalité, car ils ne se définissent plus seulement comme toxicomanes mais comme parents, ce qui est socialement acceptable. » Pleins de bonnes intentions, les nouveaux parents vivent un très grand stress, particulièrement en cas de sevrage néonatal. « Ils doivent à la fois apprendre à se connaître comme couple sans la consommation, devenir des parents et subvenir aux besoins de leur enfant, mentionne Pauline Morissette. La dimension du travail devient alors très importante. Six mois après la naissance, le rôle du père passe de protecteur du fœtus à pourvoyeur. Mais ces pères n'ont presque jamais occupé un emploi stable et ne possèdent pas de formation particulière. »

Paradoxalement, les pères ont peur que le travail les empêche d'assumer leurs responsabilités paternelles, comme ce fut le cas pour leur propre père. Plusieurs demeurent ainsi dans l'intention de trouver un emploi. « Certains facteurs leur barrent la route de

l'autonomie parentale souhaitée : pas d'emploi, pas de scolarité, pas de modèle paternel, pas d'argent, indique la chercheuse. Il y a une grande fragilité chez eux que je comprends pour la première fois. »

Amélioration des services

D'ici 2009, le groupe de recherche compte répéter l'expérience avec 15 autres couples, recrutés par des intervenants des départements de néonatalogie du CHU Sainte-Justine, de l'Hôpital général juif de Montréal, du Centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais-Gatineau, du Centre hospitalier Charles-LeMoine en Montérégie et du Centre hospitalier régional de Lanaudière à Joliette.

Entretemps, l'équipe de Pauline Morissette a mis sur pied un projet novateur baptisé Main dans la main qui, pour la première fois, demandera la participation des pères. Les services de néonatalogie ne s'adressent qu'aux mères, ce qui occasionne une certaine frustration chez les conjoints, qui se sentent exclus des décisions prises quant à l'avenir de leur enfant. « Des intervenants du CHUM et de la Direction de la protection de la jeunesse rencontrent les parents avant la naissance pour les informer des changements qu'ils doivent apporter à leur mode de vie afin d'éviter un signalement ou un placement de leur enfant en famille d'accueil », explique la professeure, qui espère que cette initiative sera adoptée par d'autres hôpitaux.

Marie Lambert-Chan



Marie-Ève Roux, Pauline Morissette et Annie Chouinard-Thompson

Réduire la violence à l'école grâce aux pairs



François Bowen

Le Canada se classe 26^e sur les 35 pays évalués par l'Organisation mondiale de la santé pour la fréquence de l'intimidation en milieu scolaire. Quatre-cents chercheurs, experts et membres d'ONG étaient réunis à la deuxième conférence annuelle du réseau canadien de centres d'excellence PREVNET, le 18 mai dernier à Montréal, afin d'étudier les façons de mettre fin à ce phénomène et de promouvoir des relations saines chez les enfants.

Le vice-doyen aux études supérieures et à la recherche de la Faculté des sciences de l'éducation, François Bowen, et la professeure agrégée en psychopédagogie Nadia Desbiens y ont

présenté les résultats de leur recherche sur le rôle des pairs dans les programmes de prévention de la violence en milieu scolaire Vers le Pacifique (pour la prévention auprès des élèves de toute une école) et L'Allié (destiné aux élèves qui ont déjà des problèmes importants de conduite dont le *bullying*). Ils en ont étudié la mise en œuvre et l'efficacité.

« Nous avons découvert que, même si ces programmes sont "clés en main", il existe tout de même de grandes variations dans la manière dont les écoles les ont introduits, remarque François Bowen. Le milieu scolaire est très complexe : il y a un grand roulement de personnel, des changements de

direction, des moyens de pression... Dans certaines écoles, l'étude d'implantation a démontré que ce n'est pas nécessairement une bonne chose de lancer un programme d'une telle complexité s'il règne des tensions au sein du personnel ou s'il y a d'autres projets éducatifs majeurs qui entrent en conflit avec le programme. »

Bien entendu, les résultats de la mise en place ont varié en fonction de l'engagement de l'école. Dans les cas de réussite, c'est-à-dire lorsque les enfants développaient et mettaient en pratique leurs habiletés sociales et comportementales, les chercheurs ont observé une réduction de la violence, voire une modification perceptible

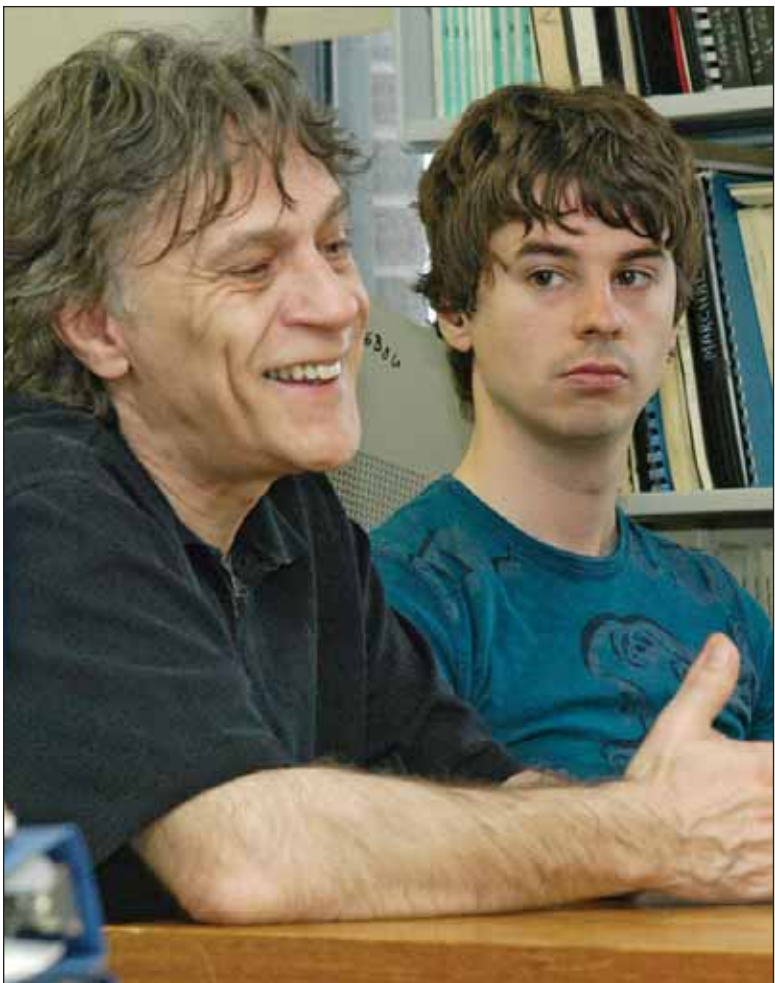
dans le climat de l'école. « C'est difficile à chiffrer, mais les gains sont clairement significatifs entre les écoles à l'étude et les écoles témoins », explique M. Bowen.

« Mentionnons par ailleurs que plus les enfants qui suivent ces programmes sont jeunes, plus les avantages seront appréciables pour eux », ajoute-t-il. Le vice-doyen insiste par contre sur le fait que de tels programmes ne peuvent enrayer à eux seuls les différentes formes de violence à l'intérieur et à l'extérieur de la cour d'école. « Pour les crises graves, des interventions ciblées seront toujours nécessaires », conclut-il.

Marie Lambert-Chan

Recherche en linguistique et traduction

Le taux de testostérone modifie les fonctions langagières



Victor Boucher et Charles Lamoureux

Des travaux de Charles Lamoureux mettent en doute une interprétation sociolinguistique

Il est bien connu que les femmes sont généralement supérieures aux hommes dans les jeux de lettres et de mots comme le scrabble et les mots cachés. L'étendue du vocabulaire semble également plus grande chez les femmes, alors que les troubles du développement de la parole touchent trois fois plus d'hommes que de femmes.

Certains hommes se distinguent par ailleurs par une prononciation particulière qui a donné naissance à l'expression « la voie gaie ». Si les différences intersexes dans les habiletés langagières sont notoires, on n'avait jamais étudié jusqu'ici l'effet du facteur hormonal sur ces habiletés. C'est ce que vient de faire Charles Lamoureux, bientôt doctorant au Département de linguistique et de traduction, qui a mesuré pour la première fois l'effet du taux de testostérone sur deux fonctions liées au langage et à la parole.

La recherche, dirigée par le professeur Victor Boucher, a donné lieu à des résultats inattendus présentés au congrès de l'ACFAS le 8 mai dernier. Elle démontre que le taux de testostérone influe directement sur la vitesse d'accès à notre mémoire lexicale et sur la prononciation des mots.

S'embrouiller dans ses mots

Dans un premier exercice, le jeune chercheur a demandé à une vingtaine de sujets masculins de donner, en 60 secondes, le plus grand nombre de mots valides commençant par la lettre R, exer-

cice répété ensuite avec la lettre L. Des mesures du taux de testostérone ont été prises à l'aide de prélèvements salivaires.

Les résultats indiquent que plus le taux de testostérone est élevé, moins le nombre de mots l'est. « L'individu dont le taux de testostérone était le plus haut a trouvé 18 mots, alors que celui qui avait le taux le plus bas en a énuméré 31, soit presque le double », mentionne Charles Lamoureux à titre d'exemple. La corrélation inverse est significative pour les deux tâches.

L'explication proposée est que la testostérone diminuerait la vitesse d'accès lexicale. « Il est possible que les hommes possèdent un vocabulaire aussi étendu que celui des femmes, mais qu'ils éprouvent plus de difficulté à y accéder », estime l'étudiant.

« Étant donné que le taux de testostérone fluctue selon les saisons, nos performances peuvent varier selon ces fluctuations. »

À l'appui de son hypothèse, il cite des témoignages dans la littérature de transsexuels passés de femme à homme qui soulignent les changements survenus dans leur langage dus à la testostérone : « Je m'embrouille dans mes mots, mon vocabulaire est plus restreint, plus direct et plus concis; je pense moins et j'agis plus rapidement », dit l'une de ces personnes.

Pour le professeur Victor Boucher, l'intérêt de cette recherche est qu'elle permet de prédire les

compétences langagières. « Étant donné que le taux de testostérone fluctue selon les saisons, nos performances peuvent varier selon ces fluctuations, signale-t-il. Les résultats ont aussi des répercussions dans le domaine médical, lorsqu'on administre de la testostérone pour traiter par exemple les problèmes de mémoire. »

La « langue gaie »

Une autre série de tâches a porté sur la parole elle-même, cette fois avec la collaboration de 40 sujets qui devaient prononcer 30 syllabes distinctes combinant toutes les consonnes et toutes les voyelles. Comme l'exercice précédent, celui-ci a montré une nette corrélation inverse entre le taux de testostérone et la durée de prononciation des syllabes : les mesures temporelles et spectrales révèlent que plus le taux de testostérone est bas, plus la syllabe est allongée. Ceci vaut tant pour les voyelles que pour les consonnes fricatives pouvant s'étirer comme *s* et *ch*.

La différence de durée, aux deux extrémités de l'échantillon, est de 100 millisecondes (ms). « Le sujet dont le taux de testostérone était le plus élevé a produit des fricatives d'une durée moyenne de 140 ms et des voyelles d'une durée moyenne de 90 ms, tandis que celui qui avait le taux le moins haut a produit des fricatives d'environ 240 ms et des voyelles d'environ 180 ms », précise Charles Lamoureux.

Des travaux effectués par d'autres chercheurs sur la durée des syllabes ont établi une corrélation entre la durée et l'orientation homosexuelle, ce qui a conduit à la théorie sociolinguistique dite de la « langue gaie ». Selon cette théorie, les homosexuels adopteraient une prononciation caractéristique afin de se distinguer et de se reconnaître.

Charles Lamoureux est d'avis que ses résultats remettent en question cette théorie. « Notre découverte inattendue laisse croire que plusieurs des caractéristiques phonétiques liées à l'orientation sexuelle ne sont pas d'origine sociale, mais découlent principalement de facteurs d'ordre biologique », affirme-t-il.

Sans rejeter totalement le facteur social, il fait remarquer que ce genre de travaux permet de constituer un ordre dans les facteurs causaux : « Les stéréotypes peuvent être amplifiés par la culture, mais ils ont d'abord des bases biologiques. »

Le chercheur et son directeur considèrent par ailleurs qu'une hypothèse évolutionniste proposée pour expliquer ce genre de différences intersexes donne un sens à ce qu'ils ont observé. Selon l'hypothèse, les habiletés masculines ayant été retenues notamment pour l'adaptation à la chasse, le besoin de vocabulaire aurait été moins utile pour les hommes que pour les femmes, ces dernières devant assurer les soins des enfants, ce qui demande une communication plus développée. Pour les hommes, un surcroît de vocabulaire pourrait même être un désavantage lorsque, en contexte de chasse ou de combat, une action rapide est essentielle.

Daniel Baril

capsule science

Fait-on encore de la dissection de cadavres à l'UdeM?



L'exposition *Le monde du corps*, au Centre des sciences de Montréal, présente d'authentiques parties anatomiques humaines qui offrent à la vue des visiteurs des organes internes, des os, des muscles et des tendons injectés de polymères. En plus d'attirer les foules, cette exposition suscite de l'intérêt chez les étudiants en médecine et leurs professeurs. « Il n'y a rien comme le contact visuel avec d'authentiques corps humains pour nous en faire apprécier la beauté », dit l'anatomopathologiste Louis Gaboury, qui affirme avoir été émerveillé par sa visite au Centre des sciences.

Lorsqu'il étudiait la médecine à l'Université de Montréal dans les années 70, le Dr Gaboury faisait des dissections de cadavres humains, une pratique courante à l'époque et que la Faculté de médecine a abandonné en 1996 au profit de logiciels pédagogiques. La morgue ainsi que la vaste salle de dissection du pavillon Roger-Gaudry ont été fermées et converties en salle informatique. « Tous les étudiants en médecine pratiquaient une dissection, par groupes de cinq, dès le début de leur formation », se souvient le Dr Jean Déziel, professeur d'anatomie au Département de pathologie et biologie cellulaire.

Lui-même a dirigé des dissections pendant plus de 30 ans. « Nous recevions environ 80 cadavres par année, des corps non réclamés ou de gens qui avaient accepté de léguer leur enveloppe à la science. Plusieurs unités d'enseignement bénéficiaient de cet accès : les mâchoires étaient utilisées en médecine dentaire, les articulations et certains membres en réadaptation, le système visuel en ophtalmologie, etc. »

Pour le Dr Déziel, l'abandon des dissections de cadavres a été une erreur. « Les logiciels censés remplacer l'expérience directe avec les corps humains auraient besoin d'être remaniés », lance-t-il. Les apprentis chirurgiens ne sont pas les seuls à souffrir de cette lacune. À son avis, tous les aspirants médecins auraient intérêt à manipuler des chairs humaines avant de passer du côté des vivants. « Parlez-en aux chirurgiens. Ceux qui ont disséqué des cadavres ont la main beaucoup plus sûre que les autres. »

Même si les étudiants en médecine de l'Université de Montréal se classent depuis sept ans en première place au concours annuel du Conseil médical du Canada, auquel participent les 16 facultés de médecine du pays, leur formation pourrait être bonifiée, selon lui. « Notre faculté est la seule au Québec à avoir abandonné cette pratique », déplore-t-il. « La pression est forte, de la part des étudiants, afin de ramener la dissection dans la formation », confirme le Dr Gaboury.

Ironie du sort, la filiale mauricienne de la Faculté de médecine

a introduit la dissection dans son cours de médecine donné en collaboration avec le Centre hospitalier de Trois-Rivières.

La solution « plastination »?

Bien avant que *Le monde du corps* accueille ses premiers visiteurs, le 10 mai, Louis Gaboury s'est intéressé à la technique de conservation mise au point par le Dr Gunther Gerhard Liebchen, mieux connu sous son nom d'emprunt Gunther von Hagens. Né en Pologne en 1945, le Dr Liebchen est reconnu internationalement pour avoir inventé une technique permettant de fixer les tissus humains à l'aide d'un polymère réactif, technique qu'il a baptisée « plastination ». Tant les os que les viscères et les muscles acquièrent ainsi une rigidité qui permet aux anatomistes de façonner des corps dans des poses très complexes.

« Depuis quelques mois, nous rêvons de mettre sur pied une unité de plastination pour mieux répondre aux besoins des étudiants en médecine, explique le Dr Gaboury. Nous avons rencontré des spécialistes de la plastination afin d'explorer la possibilité de l'appliquer ici même. »

Les avantages d'un tel laboratoire seraient appréciables, car les parties du corps remodelées pourraient être employées par plusieurs cohortes d'étudiants, et l'on pourrait familiariser les étudiants avec la dissection de cette façon. L'Université de Montréal ne serait pas la seule à travailler ainsi. Selon l'Institut de plastination de Heidelberg, plus de 400 établissements, dans le monde, ont recours aux produits issus de Biodur Products, la filiale qui commercialise les polymères de plastination, pour l'enseignement médical.

Même si le Dr Gaboury pratique des dissections anatomiques depuis plus de 30 ans, il souligne avoir pris beaucoup de plaisir à découvrir certaines parties du corps... parfaitement normales. « À titre de spécialiste en anatomopathologie, je ne regarde en général que des organes atteints d'anomalies. Voir des corps sans lésions particulières a été fabuleux. Et il faut dire que les corps sont admirablement disséqués. Les coupes anatomiques sont quasiment parfaites. »

Un petit groupe de curieux, dont des guides du Centre des sciences, s'est d'ailleurs formé autour du professeur Gaboury lorsque celui-ci a commenté à voix haute certaines parties des corps exposés.

Quant au professeur Déziel, il a accompagné deux groupes d'étudiants à Toronto, l'an dernier, avant d'apprendre que l'exposition se transporterait à Montréal. Déjà, il a conduit trois groupes au Centre des sciences. Il n'a donc pas fini de faire le tour du *Monde du corps*.

Mathieu-Robert Sauvé

Collation solennelle des grades Prix d'excellence en enseignement 2007

Pour marquer l'importance qu'elle accorde à l'enseignement, l'Université de Montréal décerne chaque année des prix d'excellence dans chacune des catégories de son personnel enseignant, soit les professeurs titulaires, les professeurs agrégés, les professeurs adjoints et les chargés de cours. Les prix visent à mettre en relief et à récompenser des contributions exceptionnelles au développement de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants.

Professeurs titulaires

Jacques Lussier



Jacques Lussier est professeur titulaire au Département de biomédecine de la Faculté de médecine vétérinaire, où ses contributions à l'enseignement de premier cycle et des cycles supérieurs sont jugées remarquables et exceptionnelles.

Excellent communicateur, le Dr Lussier ne fait aucun compromis sur la rigueur exigée de

ses étudiants. Ces derniers apprécient grandement l'enthousiasme qu'il sait leur transmettre et lui ont décerné à deux reprises le prix Pfizer Carl J. Norden d'excellence en enseignement. Le professeur a également reçu deux fois le Prix des étudiants de l'Association canadienne des médecins vétérinaires, remis au meilleur professeur de première ou de deuxième année.

Au premier cycle, Jacques Lussier prend une part active à la coordination de cours en physiologie qui ne sont pas rattachés à son programme de recherche, ce qui témoigne de son dévouement à l'égard de la pédagogie. Il a aussi contribué à la création de nombreux laboratoires et utilise une approche novatrice permettant aux étudiants d'étendre leurs compétences aux domaines du clonage et de la bio-informatique.

Aux cycles supérieurs, il a conçu des cours en génétique moléculaire et en sciences biomédicales grâce auxquels les étudiants peuvent approfondir leurs connaissances théoriques et acquérir une expertise pratique en analyse des protéines et des acides nucléiques. Son savoir-faire et son expérience sont recherchés par les étudiants et il a déjà dirigé ou codirigé quelque 25 étudiants des cycles supérieurs. L'excellence de son programme de recherche lui assure de nombreuses subventions majeures et ses pairs lui ont décerné, en 2006, le prix Pfizer d'excellence en recherche.



Professeurs agrégés

Fasal Kanouté

Professeure au Département de psychopédagogie et d'andragogie depuis 2000, Fasal Kanouté a été promue au rang de professeure agrégée en 2005 et reçoit cette année le prix d'excellence en enseignement dans cette catégorie.

Toute la carrière de Fasal Kanouté, tant comme pédagogue que comme chercheuse, est centrée sur les questions d'équité dans les rapports interculturels. Ses contributions à différents comités, jurys et groupes de discussion sont toujours marquées par le souci de placer la dignité de la personne et le respect de l'autre au plus haut rang, ce qui est très apprécié autant de ses collègues que des étudiants.

À titre de professeure, en plus de ses cours, elle assure la coordination de cours donnés en groupes multiples et supervise des

chargés de cours, travail qu'elle poursuit au sein du Comité local d'intégration pédagogique. Les évaluations de ses cours sont toutes excellentes et, dans leurs commentaires, les étudiants louent ses habiletés pédagogiques.

Pour Fasal Kanouté, il est essentiel de trouver la formule pédagogique la plus appropriée au contenu des cours et aux caractéristiques des groupes. Elle a notamment innové dans un cours sur l'éducation en milieu urbain en mettant en application de manière originale l'approche par cas et en intégrant des activités comme des visites guidées de la ville afin de permettre aux étudiants de comprendre la réalité du Montréal multiethnique. Cette approche est très appréciée des étudiants et contribue à aiguïser chez eux la sensibilité à la diversité culturelle.

Professeurs adjoints

Marie Alderson

Professeure au premier cycle et aux cycles supérieurs à la Faculté des sciences infirmières depuis 2002, Marie Alderson a reçu le prix d'excellence en enseignement dans la catégorie des professeurs adjoints. Son enseignement se démarque par la rigueur et le souci d'intégrer la théorie à la pratique clinique. La professeure consacre également beaucoup de temps à l'encadrement des étudiants et fait preuve à cet égard d'une disponibilité généreuse. Les étudiants lui sont reconnaissants de tout ce temps qu'elle leur accorde et plusieurs lui attribuent une note parfaite dans leur évaluation.

Aux cycles supérieurs, où la clientèle atypique présente des défis particuliers à relever, l'engagement de Marie Alderson est le même ainsi que la qualité de l'encadrement qu'elle offre. De plus, la professeure participe activement aux différents groupes de travail liés aux activités d'enseignement de la Faculté. Elle assiste régulièrement aux réunions portant sur l'implantation du nouveau programme de baccalauréat et a collaboré à la révision des documents pédagogiques des pro-



grammes d'études aux 2^e et 3^e cycles. Sa participation aux activités de formation relatives au nouveau baccalauréat et à l'approche par compétences a été remarquée. Elle a également été nommée au comité des études et a été élue au comité de l'enseignement, deux instances de la Faculté des sciences infirmières.

En outre, M^{me} Alderson représente sa faculté au comité des bibliothèques, où a été implanté le projet Papyrus, un outil permettant de rendre des travaux des cycles supérieurs accessibles sur Internet.

Chargés de cours

Christiane Mayer

Dans la catégorie des chargés de cours, l'UdeM honore cette année Christiane Mayer, de la Faculté de pharmacie. En plus de sa formation de pharmacienne, M^{me} Mayer possède une formation en pédagogie, en communication et en psychologie. C'est d'ailleurs principalement pour l'enseignement de la communication destinée à améliorer les échanges entre les patients et les pharmaciens que la Faculté fait appel à ses services.

Au-delà de la matière enseignée, Christiane Mayer sait utiliser des approches pédagogiques novatrices pour surmonter les difficultés de communication dans des situations difficiles, un domaine où l'apprentissage est basé sur l'acquisition de compétences plutôt que sur l'acquisition de connaissances. Les programmes universitaires commençant à peine à avoir recours à cette approche pédagogique, l'enseignement de la chargée de cours est considéré comme avant-gardiste.

Passionnée par son métier et animée du désir de toujours faire mieux, Christiane Mayer est une source d'inspiration et de motivation pour ses collègues. Le nouveau programme de doctorat professionnel en pharmacie, axé sur les compétences, fait une place de choix aux initiatives pédagogiques qu'elle a élaborées au cours des années. Son lien étroit avec la pratique assure également un apport précieux aux autres professeurs, qui peuvent ainsi rendre leur matériel d'apprentissage beaucoup plus pertinent pour la formation des futurs pharmaciens.



Collation solennelle des grades

Docteurs *honoris causa* 2007

Le doctorat *honoris causa* est attribué à des personnalités de renommée nationale ou internationale. Il souligne leur immense apport à un domaine particulier, qu'il soit scientifique, artistique, culturel ou économique, littéraire ou politique. Cette année, l'UdeM a décerné trois de ces doctorats à la Collation solennelle des grades, qui s'est tenue le 25 mai.



Zarin Mehta

Président et directeur général du New York Philharmonic (NYP), Zarin Mehta est l'un des gestionnaires du secteur culturel les plus réputés de la planète et Montréal peut s'enorgueillir d'avoir bénéficié de sa vision et de ses compétences exceptionnelles.

Fils de Mehli Mehta, qui fonda l'Orchestre symphonique de Bombay et joua un rôle de premier plan dans l'introduction de la musique classique occidentale en Inde, et frère de Zubin Mehta, qui sera directeur musical du NYP de 1978 à 1991, Zarin Mehta quitte Bombay à l'adolescence

et termine des études de comptabilité en Grande-Bretagne avant de s'établir à Montréal dans les années 60. Passionné de musique, il suit de près les activités de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et se voit invité à siéger au conseil d'administration de l'OSM dès 1973. En 1981, on lui propose le poste de directeur général de l'Orchestre. En parfaite complémentarité avec Charles Dutoit, il hissera l'OSM au rang des meilleurs orchestres symphoniques du monde. En 1989, il accepte de diriger le Ravinia Festival, manifestation prestigieuse de la région de Chicago qu'il conduira à un vaste rayonnement. En 2000, le NYP le nomme directeur; on lui confiera également les fonctions de président à partir de 2004.

La gestion de Zarin Mehta se caractérise par l'efficacité organisationnelle, le souci constant d'élargir les auditoires et une prodigieuse capacité à obtenir des commandites. Au NYP, troisième orchestre dans le monde sur le plan de la longévité, il dirige une équipe de 70 employés perma-

nents, dont 20 sont affectés exclusivement à la collecte de fonds. Rendant compte à un conseil d'administration de 45 personnes, il gère un budget d'exploitation de 50 M\$ US, dont la moitié provient des recettes au guichet et d'autres revenus, et dont l'autre moitié est constituée pour l'essentiel de dons privés.

Dans ses fonctions au NYP, Zarin Mehta a notamment mis sur pied un programme de commandes aux compositeurs, multiplié les conférences sur la musique et adopté de nouvelles technologies améliorant la qualité des concerts. Il a aussi décidé du retour permanent de l'orchestre au Carnegie Hall, décision audacieuse qui a été couronnée de succès, et s'est particulièrement attaché à séduire les nouvelles générations de mélomanes.

Zarin Mehta a reçu de nombreux honneurs; il est notamment récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université Roosevelt (Chicago) et il est membre de l'Ordre du Canada.



Daniel Pauly

Le nom de Daniel Pauly est intimement associé au combat pour la conservation des ressources marines à l'échelle planétaire. Adoptant une démarche scientifique rigoureuse, il a critiqué les pratiques de pêche commerciale et fourni les preuves de leurs effets néfastes sur la biodiversité et les habitats partout dans le monde. Depuis 1999, Daniel Pauly est directeur du projet The Sea Around Us, qui a pour mandat d'étudier l'impact des pêches sur les écosystèmes marins. Il est à l'origine de deux importantes bases de données: <fishbase.org> et <seararoundus.org>. Celles-ci sont à la disposition tant des chercheurs que du grand public. Il est également coordonnateur principal de la composante « systèmes marins » du Millennium Ecosystem Assessment Project des Nations unies. Depuis 2003, il est en

outre directeur du Fisheries Centre, de l'Université de la Colombie-Britannique.

Né en France en 1946 de mère française et de père afro-américain, Daniel Pauly a grandi en Suisse romande. Il obtient en 1979 un doctorat de l'Institut océanographique de Kiel, en Allemagne. Il se joint peu de temps après à l'équipe de l'International Center for Living Aquatic Resources à Manille, aux Philippines, qu'il dirigera de 1986 à 1993. C'est au sein de cet organisme qu'il met au point des méthodes simples permettant aux chercheurs de pays en voie de développement d'étudier efficacement les ressources marines. L'Université de la Colombie-Britannique le recrute en 1994.

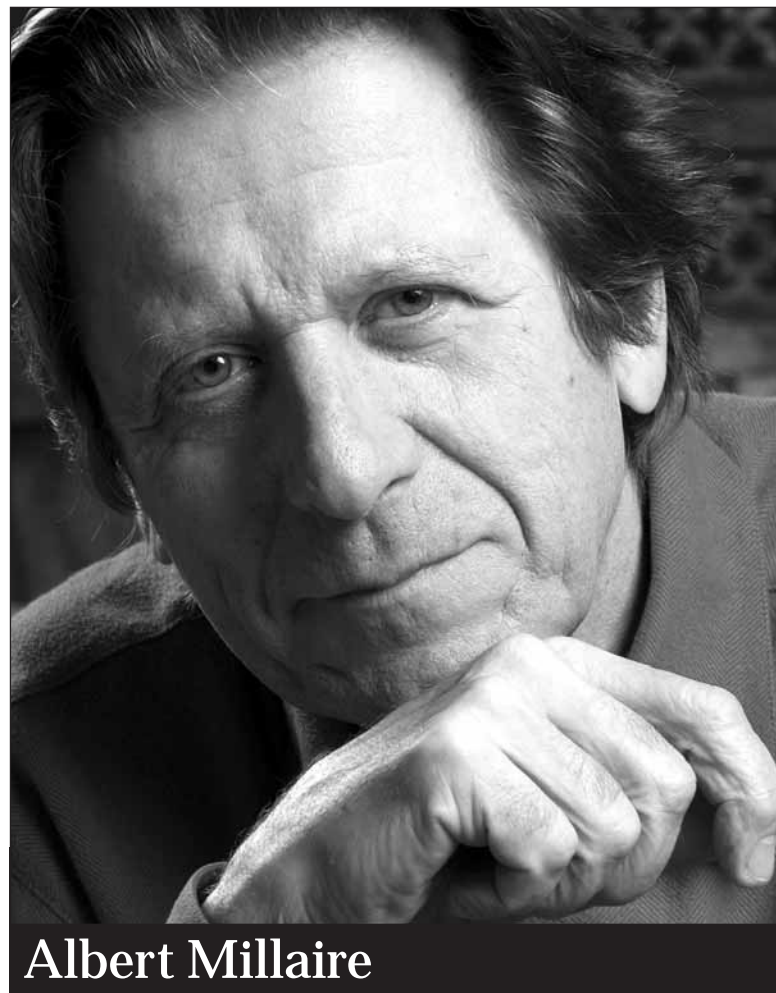
Tout au long de sa carrière, Daniel Pauly a déployé des efforts constants pour aider un très grand nombre d'étudiants. Il n'a cessé de donner des cours et des conférences aux quatre coins du monde et il a accordé une attention particulière aux régions défavorisées.

Auteur de plus de 500 documents, au nombre desquels on compte le livre *Darwin's Fishes: An Encyclopedia of Ichthyology, Ecology and Evolution* et plusieurs articles publiés par *Nature* et *Science*, Daniel Pauly s'est vu décerner de nombreux prix et honneurs. Il a été élu membre de la Société royale du Canada en 2003. En 2004, il a reçu la médaille Roger Revelle de l'IOC/UNESCO et le prestigieux prix international Cosmos en 2005. La revue *Scientific American* l'a désigné comme l'un des 50 scientifiques les plus marquants de l'année 2005.

Albert Millaire a célébré l'an dernier 50 années de vie artistique. Diplômé en 1956 du Conservatoire d'art dramatique du Québec, il révéla rapidement au public et à la profession un talent d'exception et un rare brio tant sur scène qu'à la télévision. Au fil des productions, il montre qu'il a plusieurs cordes à son arc, pouvant incarner des personnages de pièces à la fois classiques et contemporaines. Il sera tour à tour Lorenzaccio, Hamlet, Alceste et Tartuffe, ce qui ne l'empêchera pas de jouer les pièces d'auteurs du 20^e siècle comme Beckett, Pirandello et Claudel.

Le comédien devient un proche collaborateur de Jean Gascon et de Jean-Louis Roux au Théâtre du nouveau monde, assumant les responsabilités de directeur associé et de directeur artistique adjoint. Il prend goût à la mise en scène. Nommé directeur artistique du Théâtre populaire du Québec (TPQ), il s'attache à faire découvrir les auteurs québécois Roch Carrier, Marcel Dubé, Jacques Ferron et Anne Hébert. Au TPQ, il sera aussi en mesure, à la fin des années 60, de faciliter la naissance de la troupe de création collective Le Grand Cirque ordinaire. Au Théâtre du Chanteclerc de Sainte-Adèle, il sera, de concert avec l'acteur Paul Hébert, à l'origine de l'une des premières expériences de théâtre d'été au Québec. Le public le verra également dans de nombreuses productions de téléthéâtre à Radio-Canada. Plus récemment, il a fait partie de la distribution de séries télévisées.

En plus de s'affirmer dans tous les répertoires, Albert Millaire s'est fait connaître au Canada anglais. Le Festival de Stratford l'a reçu comme metteur en scène de Carrier, Molière et Tremblay; l'acteur s'y est en outre illus-



Albert Millaire

tré dans des rôles en langue anglaise. Opéra, comédies musicales et poésie figurent par ailleurs au nombre des arts auxquels il s'est consacré comme metteur en scène et comme récitant. Il a collaboré avec les plus grands noms de la musique canadienne: Léopold Simoneau et Pierrette Alarie, Charles Dutoit, Franz-Paul Decker et Jean Martinon entre autres.

Affichant des qualités de meneur, Albert Millaire sera notamment directeur et secrétaire général du comité de direction de

l'Union des artistes et président du Conseil canadien pour le statut de l'artiste, où il joue un rôle décisif dans la promulgation de la loi fédérale sur le statut de l'artiste. Il a occupé, tout au long de sa carrière, plusieurs autres fonctions officielles prestigieuses, dont celles de président de l'Académie québécoise du théâtre et de président de la Fondation Wilfrid-Pelletier. Il est compagnon de l'Ordre du Canada et chevalier de l'Ordre national du Québec.

Au cours du mois de juin, l'Université et ses écoles affiliées ont honoré ou honoreront d'autres personnalités dans une foule de domaines.

HEC Montréal a rendu hommage, le 27 mai, à Sheila Fraser, première femme à occuper le poste névralgique de vérificateur général du Canada, et à Jacques Landreville, président et chef de la direction d'Uni-Sélect, qui a fait sa marque à la fois comme gestionnaire et comme universitaire.

Le 1^{er} juin, l'École d'optométrie a décerné un doctorat *honoris causa* au Dr David Hubel, professeur émérite de l'Université Harvard et Prix Nobel de médecine (1981), qui est à l'origine de l'émergence et de l'essor de l'électrophysiologie visuelle moderne.

La Faculté de médecine dentaire remettra pour sa part, le 7 juin, un doctorat honorifique à la D^{re} Marcia Ann Boyd, qui est une autorité mondiale dans le

domaine de la formation et de l'évaluation en enseignement de la médecine dentaire.

Le 13 juin, l'École de kinésiologie honorerait Georges Vigarullo, spécialiste de l'histoire de l'hygiène, de la santé et des pratiques corporelles.

L'École polytechnique rendra hommage, le 16 juin, à Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, qui est diplômé de l'école de génie et de HEC Montréal.



David Susuki, généticien, environnementaliste et communicateur de renommée internationale, recevra le 19 juin un doctorat *honoris causa* de la Faculté des arts et des sciences.

Le 26 juin, la Faculté de médecine décernera un doctorat honorifique à Joseph B. Martin, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Harvard depuis 1997 et professeur de neurobiologie et de neurosciences cliniques.

Collation solennelle des grades

Professeurs émérites 2007

Faculté des arts et des sciences

Luc Granger

Après y avoir obtenu un doctorat en psychologie, Luc Granger a fait carrière à l'Université de Montréal. Spécialiste des traitements apportés aux toxicomanes et aux auteurs de délits et crimes sexuels, il a mené de nombreuses recherches de pointe et joué un rôle clé dans la création du Centre de recherche en neuropsychologie et cognition. Il a aussi conçu et supervisé des programmes cliniques de traitement des agresseurs sexuels incarcérés pour le Service correctionnel du



Luc Granger



Danielle Juteau



Louis Maheu

compte son élection à la Société royale du Canada, le prix Marcel-Vincent de l'ACFAS et le Prix de la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau.

Louis Maheu

Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'École pratique des hautes études de l'Université Paris Sorbonne, Louis Maheu s'est spécialisé dans l'analyse des mouvements sociaux et de l'action collective, de même que dans l'étude du fonctionnement des systèmes universitaires, tout particulièrement aux cycles supérieurs. Il s'est aussi intéressé à l'implantation des mesures d'éva-

sur Pétrarque, Montaigne, Jodelle, Marguerite de Navarre et Joachim du Bellay. Il a également poussé très loin son exploration de la littérature française du 20^e siècle, préparant par exemple pour la collection Bibliothèque de la Pléiade deux volumes d'édition critique d'œuvres de Francis Ponge et approfondissant l'étude des auteurs Jacques Roubaud et André Malraux.

On reconnaît aussi en lui un interprète et un commentateur inspiré de la littérature québécoise; il a entre autres publié un ouvrage intitulé *Qu'est-ce qu'un classique québécois?* et dirigé l'édition de poèmes de Paul-Marie Lapointe chez Seghers, en plus d'écrire de nombreux articles sur la poésie québécoise.

Faculté de droit

Pierre Ciotola

Le professeur Pierre Ciotola enseigne depuis près de 40 ans à la Faculté de droit, où il a obtenu son doctorat au début des années 70. Il est reconnu comme l'un des juristes contemporains ayant le plus contribué à la vitalité de la doctri-

Andrée Lajoie

Professeure à la Faculté de droit et membre du Centre de recherche en droit public depuis 1968, Andrée Lajoie a fortement marqué la recherche juridique au Québec, au Canada et en Europe. Ses contributions ont porté sur des problématiques cruciales pour la société canadienne, dans des secteurs aussi variés que les structures administratives régionales, le fédéralisme, les peuples autochtones, les femmes, l'enseignement supérieur, ainsi que la santé et les services sociaux. Pionnière de la recherche pluridisciplinaire, elle a mené des travaux qui ont grandement contribué à modifier la définition traditionnelle qu'on prêtait au droit. Celui-ci est aujourd'hui considéré comme une science sociale à part entière; il est de moins en moins délimité comme un ensemble de normes abstraites et intemporelles et de plus en plus appréhendé comme un phénomène social complexe et dynamique.

Andrée Lajoie a été membre de trois commissions d'enquête: la Commission d'études sur les universités (1978), la Commission d'étude sur le droit et le savoir au Canada (1981-1983) et la Commission sur le déséquilibre fiscal (2001).

nombrables conférences internationales en plus d'en organiser plusieurs à l'Université de Montréal.

Après quatre années d'enseignement comme professeur agrégé, Colin H. Davidson est promu au rang de professeur titulaire. Par la suite, il sera à la tête de la Faculté de l'aménagement pendant 10 ans. Au cours de cette période, il ouvre deux unités: l'École de design industriel et l'École d'architecture de paysage. Puis, en collaboration avec l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales, il crée la maîtrise et le DESS en gestion de projets.

Faculté de médecine

Michel Bergeron

Spécialiste de la néphrologie, le professeur et chercheur Michel Bergeron a enseigné au Département de physiologie de la Faculté de médecine pendant plus de 30 ans. Depuis juin 2006, il est directeur de la section Science, technologie et développement culturel à l'Organisation des États américains, à Washington. Ses recherches ont connu une grande diffusion et il s'est par ailleurs fait connaître pour sa contribution à la vitalité du

Canada. Il a été associé de près à l'instauration et à l'essor du programme *Portage*, qui s'adresse à une clientèle toxicomane. Il a signé de nombreux textes dans les revues scientifiques les plus prestigieuses et est un des coauteurs des trois premiers livres originaux parus en langue française dans le domaine de la thérapie comportementale.

Réputé pour l'encadrement et le suivi rigoureux qu'il offrait à ses étudiants, Luc Granger a participé à plus d'une centaine de jurys de mémoires et de thèses. Étudiant au baccalauréat, au début des années 60, il s'occupait déjà du bon fonctionnement des laboratoires de psychologie expérimentale.

Le 1^{er} mai dernier, Luc Granger est devenu vice-recteur adjoint aux affaires professorales.

Danielle Juteau

Danielle Juteau est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal et d'un doctorat en sociologie de l'Université de Toronto. Après avoir enseigné pendant sept ans à l'Université d'Ottawa et y avoir reçu un prix d'excellence pour son enseignement, elle a été engagée par le Département de sociologie de l'UdeM en 1981. Appréciée pour ses talents de pédagogue, elle a mené la plupart de ses recherches sur les thèmes des rapports sociaux, ethniques et de sexe; ses travaux se sont progressivement élargis pour comprendre, plus récemment, le concept de citoyenneté.

La professeure Juteau a été parmi les premiers universitaires à donner des cours en études des femmes et elle s'est illustrée comme précurseur dans la compréhension des relations ethniques. Elle a aussi exposé des générations d'étudiants à la pensée et à l'héritage du sociologue Max Weber. Elle est l'auteure de huit livres, dont *À la recherche d'un monde oublié: les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970* et *L'ethnicité et ses frontières*.

Au nombre des distinctions qui lui ont été décernées, on

lue l'attribution de l'excellence et de la performance au sein des programmes universitaires, des établissements de haut savoir et des milieux de production scientifique. Professeur au Département de sociologie de 1970 à 2006, il guidera plusieurs missions de recherche au cours de sa carrière, tant au pays qu'à l'étranger. Il effectuera en outre au Brésil un séjour prolongé d'enseignement.

En plus de siéger à d'importants comités de l'Université, Louis Maheu a occupé d'éminentes fonctions administra-



Robert Melançon



Pierre Ciotola



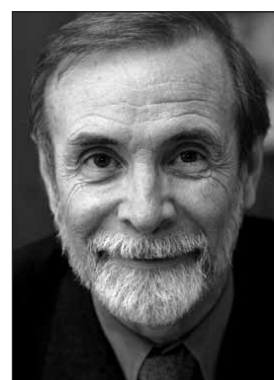
Andrée Lajoie



Colin H. Davidson



Erik Schick



Michel Trahan



Francine Ferland



François Péronnet

tives: directeur du Département de sociologie, vice-doyen puis doyen de la Faculté des études supérieures. Par la suite, il sera nommé vice-recteur aux études supérieures. Dans toutes ces fonctions, il a contribué à l'essor des cycles supérieurs.

Robert Melançon

Professeur au Département des littératures de langue française depuis 1972, Robert Melançon est titulaire d'un doctorat du Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'Université François-Rabelais (Tours). Enseignant, chercheur, essayiste, traducteur, éditeur et poète, son parcours présente plusieurs facettes qui lui ont valu une grande renommée sur les scènes nationale et internationale. Parmi les champs d'études auxquels il s'est consacré, la poésie de la Renaissance occupe une place de premier plan; on lui doit notamment des ouvrages et des textes

québécoise dans les questions touchant au notariat. Droit des suretés, des successions, des régimes matrimoniaux et droit des biens sont au nombre de ses spécialités.

Premier professeur de la Faculté de droit à se lancer dans la conception de cours en ligne, il est connu pour son intégration ingénieuse du multimédia dans ses cours. Plusieurs pairs attestent qu'il est un modèle de synergie entre enseignement et recherche; ses activités de recherche ont nourri son enseignement et son enseignement a produit des documents et outils pédagogiques durables. Il a été invité plusieurs fois par les universités McGill, de Sherbrooke et d'Ottawa.

Le professeur Ciotola a formé des générations d'étudiants de tous les cycles à la recherche et à la rédaction juridiques. Il est un pédagogue hors pair, ses cours ont toujours été très fréquentés et ses anciens étudiants ne tarissent pas d'éloges à son égard.

Faculté de l'aménagement

Colin H. Davidson

Colin H. Davidson est professeur à la Faculté de l'aménagement depuis 1968. Diplômé en architecture de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, il a été l'initiateur et l'auteur de plusieurs recherches et a grandement contribué à approfondir les questions relatives à l'innovation et aux transferts techniques, à l'aide aux pays en voie de développement et à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Ses écrits sont nombreux et font autorité dans le monde entier. Il a beaucoup enseigné à l'étranger, principalement à Harvard, à l'Institut universitaire d'architecture de Venise et à l'Université fédérale de Rio Grande. Rédacteur et éditeur de la revue *IF-Industrialisation Forum* pendant 20 ans, il a participé à d'in-

français dans le monde de la science.

Le Dr Bergeron a assuré pendant 29 ans la direction d'un laboratoire de recherche en physiologie rénale subventionné par le Conseil de recherches médicales du Canada et par d'autres fondations. Il a également occupé le poste de directeur du Département de physiologie de l'Université de Montréal pendant sept ans et participé à la création d'une option en sciences biomédicales au baccalauréat en sciences, un programme actuellement en pleine croissance. Il a assumé les fonctions de président de la Société canadienne de physiologie pendant deux ans et siégé au conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Montréal durant plusieurs années.

Michel Bergeron a été le premier lauréat du prix Adrien-Pouliot, en 2001, et s'est vu remettre, la même année, devant les membres de l'Assemblée nationale, le Prix du Québec Georges-Émile-Lapalme.

José P.C.A. Menezes

Professeur au Département de microbiologie et d'immunologie depuis 1973, José P.C.A. Menezes a fait carrière à l'Université de Montréal. Il est titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Pérouse (Italie) et d'un diplôme de bactériologie de l'Institut Pasteur, d'une maîtrise en microbiologie et immunologie de l'UdeM et d'un doctorat de l'Université d'Ottawa dans la même discipline. Il a

fondé en 1978 le Laboratoire d'immunovirologie du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine, considéré par plusieurs comme le premier laboratoire du genre au Canada. Il continue d'en diriger les activités, ayant toujours eu soin de s'entourer d'un solide groupe de chercheurs. Au sein du même hôpital, il est aussi chef de l'Axe de recherche sur les maladies virales et immunitaires depuis 2002.

Le Dr Menezes est membre de l'Académie canadienne des sciences de la santé et de la New York Academy of Science. En 2006, l'American Society for Microbiology lui a remis un prix soulignant sa contribution unique à la science.

Erik Schick

Le Dr Erik Schick, professeur à la Faculté de médecine depuis 1985, a pris sa retraite en janvier dernier. Natif de Hongrie, il est diplômé en médecine de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Il a suivi une formation en urologie à l'Université de Montréal pour ensuite effectuer un stage de recherche postdoctoral au centre médical de l'Université de Californie à San Francisco.

Spécialiste de la physiologie de la vessie et de ses annexes, le Dr Schick a été un pionnier dans le domaine de l'urodynamie à l'UdeM, au Québec et au Canada. Il a fondé le laboratoire d'urodynamie de l'Hôpital Notre-Dame et cofondé un même laboratoire au CHU Sainte-Justine. Il a également mis sur

tion, mené à bien des programmes institutionnels de réduction de l'effectif et créé un fonds de relance ouvrant la voie à une reprise du développement à l'Université. Il a par ailleurs réussi l'allègement du déficit accumulé ainsi que le retour à un budget annuel équilibré. Il a occupé le poste de doyen de sa faculté avant d'être nommé vice-recteur aux ressources humaines, vice-recteur exécutif, puis vice-recteur à l'administration et aux finances.

Faculté des sciences infirmières

Francine Ferland

Francine Ferland enseigne à l'Université de Montréal depuis 1976. Spécialiste en ergothérapie pédiatrique à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine, elle est à l'origine d'un modèle d'intervention basé sur le jeu comme instrument thérapeutique auprès des enfants autistes ou atteints d'une déficience physique. Reconnue pour sa grande compétence à transmettre sa matière, elle a signé plusieurs livres et articles, dirigé un nom-bre considérable d'étudiants et vu ses travaux diffusés partout au pays et à l'étranger. On estime que près de la moitié des ergothérapeutes en activité au Québec ont bénéficié de son enseignement. D'autres grandes universités canadiennes reconnaissent son excellence et l'invitent régulièrement comme conférencière ou professeure.

Depuis le début des années 80, Francine Ferland fait la démonstration que le jeu permet à l'enfant d'explorer le monde, de déployer sa créativité et d'entrer en contact avec les autres. Le jeu, a-t-elle découvert au fil de ses travaux, incite l'enfant à manifester au maximum sa capacité d'agir.

Département de kinésiologie

François Péronnet

Titulaire d'un doctorat en physiologie de l'Université de Montréal, François Péronnet est professeur depuis 1971 au Département de kinésiologie (autrefois appelé Département d'éducation physique). Dans le domaine de la physiologie du sport et de l'activité physique, il fait figure de pionnier, et son apport en recherche est reconnu internationalement. Il a été à l'origine d'une avancée considérable dans les sciences du sport en élaborant un modèle mathématique qui facilite l'analyse de la performance dans le domaine de la course. Ce modèle a donné lieu à de nombreuses applications tant chez les entraîneurs que chez les athlètes. Le chercheur s'est par ailleurs illustré dans l'étude du comportement des catécholamines à l'exercice et par la conception d'une méthode de marquage permettant d'étudier certaines données métaboliques dans différentes conditions physiologiques et pathophysiologiques. Il est l'auteur de quatre livres, d'une dizaine de chapitres de livres et de plus de 50 articles.

Profondément attaché aux critères du raisonnement et de la méthode scientifiques, doté de grandes qualités de communicateur, François Péronnet a conduit 36 étudiants à un diplôme de maîtrise et 14 à un doctorat.

le babillard

Octobre, mois des diplômés 2007

À noter dans votre agenda dès maintenant !

Avant le début de la période estivale, nous avons le plaisir de vous annoncer la tenue du 2^e Mois des diplômés, qui se déroulera du 30 septembre au 1^{er} novembre prochains. Nous adressons une invitation toute particulière aux diplômés de l'UdeM qui travaillent au sein de la communauté universitaire ou qui y poursuivent leurs études. Voilà un avant-gout du programme !

3 octobre : fête d'ouverture du Mois des diplômés Déjeuner humoristique au Medley

Vous pourrez de nouveau cette année partager la table de quelques anciens de l'Université qui se sont particulièrement illustrés sur la scène publique. Nous accueillerons notamment la diététiste-nutritionniste Lyne Mongeau, la journaliste et auteure Janette Bertrand, l'anthropologue Bernard Arcand, l'urbaniste Gé-

rard Beaudet, le créateur des Têtes à claques, Michel Beaudet, l'ancien maire de Montréal Jean Doré, le journaliste de *La Presse* Yves Boisvert, le président de la firme de sondages CROP, Alain Giguère, l'animateur de *La facture*, Pierre Craig, et plusieurs autres.

9 octobre : conférence « Franchir les frontières »

À l'occasion des conférences « Franchir les frontières », dont l'objectif est de sensibiliser le public aux grands enjeux sociaux et environnementaux de notre temps, nous offrirons une tribune à l'une des personnalités les plus influentes dans le monde, Stephen Lewis. Ancien ambassadeur du Canada à l'ONU et envoyé spécial de l'ONU pour le VIH-sida en Afrique, M. Lewis nous éclairera sur la portée et les conséquences, à l'échelle planétaire, de cette véritable peste de notre époque qu'est le sida.

13 octobre : BBQ et match de football des Carabins

Venez encourager vos Carabins, qui affronteront le Vert et Or de l'Université de Sherbroo-

ke et participez à la fête d'avant-match en famille.

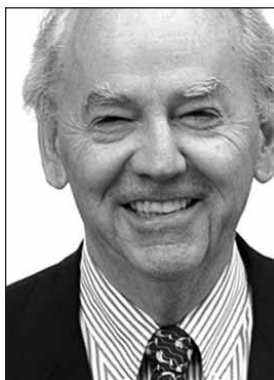
Retrouvailles facultaires

Quatre activités de retrouvailles sont au programme cette année : les diplômés de la Faculté de pharmacie se réuniront le 30 septembre, ceux de sciences infirmières le 17 octobre, ceux de médecine dentaire le 26 octobre et le grand diner d'automne annuel des anciens de droit se déroulera le 1^{er} novembre.

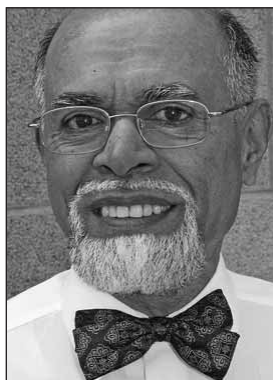
Du nouveau cette année pour les jeunes diplômés

Le Centre de soutien aux études et de développement de carrière lancera en octobre deux ateliers destinés aux étudiants et aux jeunes diplômés : « Le réseautage en trois étapes » et « L'ABC de la recherche d'emploi ». De plus, le Centre organisera le 4 octobre une journée de l'emploi pour les finissants et les jeunes diplômés en présence d'employeurs potentiels. Soyez-y !

Surveillez le programme du Mois des diplômés à <umontreal.ca/moisdesdiplomes>!



Michel Bergeron



José P.C.A. Menezes

ped la section urodynamique du service d'urologie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il a d'ailleurs dirigé ce service durant 15 ans et a assumé pendant quatre années le rôle de chef du département de chirurgie.

Erik Schick fait partie de l'International Consultation on Incontinence, un organisme créé par l'Organisation mondiale de la santé et regroupant environ 200 experts dans le domaine de l'incontinence. Il était président du comité scientifique de l'International Continence Society au dernier congrès de cet organisme en 2005.

Faculté des sciences de l'éducation

Michel Trahan

En plus d'offrir à l'Université de Montréal une contribution exemplaire en enseignement et en recherche, le professeur Michel Trahan s'y est brillamment illustré dans d'importantes fonctions d'administrateur.

Après un premier baccalauréat en arts de l'Université Laval et un second en pédagogie de l'UdeM, Michel Trahan a obtenu un doctorat en éducation de l'Université de Toronto. Il a fait ses débuts comme professeur à la Faculté des sciences de l'éducation en 1974.

Dans les fonctions clés d'administrateur que lui a confiées l'Université, Michel Trahan a tour à tour piloté la restructuration de la Faculté des sciences de l'éduca-

Le Dr Jean-Paul Lussier est honoré

La Faculté de médecine dentaire a rendu hommage, le 28 mai, à l'un de ses pionniers, le Dr Jean-Paul Lussier. Près de 300 personnes s'étaient réunies pour reconnaître la contribution du Dr Lussier à la profession et à l'essor de la Faculté. Professeur émérite, il a entre autres rempli les fonctions de doyen pendant 17 ans tout en étant très actif au sein de nombreux organismes à vocation scientifique, dont le Comité de recherche dentaire du Conseil national dentaire du Canada.

Sur la photo, de gauche à droite, le Dr Jean-Paul Lussier et le Dr Claude Lamarche, doyen de la Faculté de médecine dentaire.



PHOTO : GÉRALD ALBERT

Pour vous les finissants Club de recherche d'emploi Travail sans Frontières

Tous les outils nécessaires
à une recherche d'emploi efficace :

- Curriculum vitae
- Lettres de présentation
- Simulation d'entrevue
- Techniques de recherche d'emploi

Programme de 3 semaines gratuit
Financé par Emploi-Québec

Profitez de notre expertise.
514-499-0606

petites annonces

À louer. Grande chambre et bureau dans un superbe appartement situé sur une rue tranquille, tout près de l'Université. Idéal pour professeur invité ou étudiant sérieux. Information : <catherine.dupuis-morency@umontreal.ca>.

Recherché. Participants pour étude simulation travail de nuit. Laboratoire chronobiologie, Hôpital du Sacré-Cœur. Hommes et femmes non fumeurs, 20-35 ans. 7 jours et nuits consécutifs au laboratoire. Compensation : 780 \$. Info : 514 338-2222, poste 2517, option 3.

À louer. À Paris, appartement année universitaire 2007-2008, 37 m², XIV^e arr., tout équipé, calme. Photos disponibles. Antoine : 514 992-0659 ou <abigen-wald@fraticel.com>.

Entomologie et environnement

Les insectes du campus sont d'une richesse insoupçonnée



Trichotichnus autumnalis, une première mention au Québec

Samuel Pinna identifie 73 espèces de papillons et de carabes

Les espaces verts du campus abritent une grande diversité d'insectes. « D'après l'analyse de nos échantillons, la variété des terrains semi-urbains a créé un écosystème aussi riche sur le plan entomologique que ceux du mont Saint-Hilaire ou du parc d'Oka! » signale Samuel Pinna, qui a réalisé un « Bilan entomologique des espaces naturels » pour le Comité consultatif sur l'environnement de l'Université de Montréal.

Au terme d'une campagne d'échantillonnage qui l'a mené dans huit secteurs du campus au cours des étés 2004 et 2005, il a identifié 28 espèces de papillons diurnes et 45 espèces de carabes. Pour récolter ses échantillons, le biologiste a relevé sur quatre mois 68 pièges enfoncés dans le sol et a littéralement fait la chasse aux papillons avec son filet. Il a aussi attrapé des milliers de fourmis, coccinelles, araignées et autres bibittes, mais celles-ci ne sont pas comptabilisées dans le bilan déposé en avril 2005.

Ses découvertes ont été nombreuses. « Pour 13 espèces de papillons, il s'agissait d'une première observation rapportée sur le mont Royal, et un carabe, *Trichotichnus autumnalis*, était officiellement observé pour la première fois au Québec », explique-t-il au cours d'une entrevue téléphonique à partir de sa résidence en Gaspésie, où il travaille notamment à titre d'entomologiste et d'enseignant suppléant.

De façon générale, les espaces verts du campus, qui s'étendent sur 15,6 hectares, comptent plus de 20 % des espèces de papillons qu'on peut voir au Québec, et la présence d'une espèce « rare au Québec », *Everes comyntas comyntas* (bleu porte-queue de l'Est), a été relevée. Pour les carabes, la récolte a été abondante : quelque 700 individus enrichissent désormais la Collection entomologique Ouellet-Robert, du Département de sciences biologiques, sauf pour l'insecte rare, qui fait aujourd'hui partie de la collection nationale du Canada.



Le papillon tigré du Canada est l'une des 28 espèces de lépidoptères répertoriées dans le « Bilan entomologique des espaces naturels » de l'Université de Montréal.

PHOTO : HIRONDELLE VARADY-SZABO



Chlaenius tricolor

Sur le terrain, une des surprises de Samuel Pinna (outre ses pièges chapardés par les rats laveurs) a été de constater que des espaces en apparence pauvres, comme les herbaçailles situées dans l'ancien dépôt à neige et le long de la pente de ski, sont des habitats appréciés des coléoptères. « Dans le cadre d'une politique de protection de la biodiversité, écrit-il dans son rapport [...], la conservation des herbaçailles doit faire partie des priorités. En effet, en

regard des données entomologiques, ces deux herbaçailles recèlent la plus grande part de la diversité présente sur le campus. »

Travail de moine

Il faut savoir qu'il est presque impossible, pour un spécialiste, de répertorier l'ensemble des espèces d'insectes d'un territoire donné. Pour tracer un profil de la biodiversité, l'entomologiste doit se concentrer sur quelques grandes familles – ici les lépidoptères et les carabidés – desquelles il tire ses conclusions.

Pourquoi les carabes plutôt que les coccinelles ou les fourmis ? Parce que ces coléoptères abondants, dont le nombre d'espèces s'élève à plus de 600 au Québec, sont d'excellents indicateurs de la diversité biologique ; les spécialistes reconnaissent en général que les écosystèmes dont la biodiversité est riche accueillent de 30 à 70 espèces de carabes. Les 45 espèces inventoriées par Samuel Pinna témoignent donc d'un bon rendement.

Calleida punctata

Le choix des sites à échantillonner a été fait en tenant compte des travaux d'inventaire végétal du botaniste Patrick Boivin, effectués dans le courant de sa maîtrise en sciences biologiques (voir *Forum* du 27 octobre 2003). « Les écosystèmes ur-

bains sont peu connus, déclare Samuel Pinna, et, sans les études de Patrick Boivin, je n'aurais pas disposé de renseignements suffisants pour entreprendre mes propres recherches », mentionne l'étudiant, qui a utilisé ces données pour terminer un mémoire de maîtrise déposé il y a quelques mois à l'UQAM. Un article tiré de son travail a d'ailleurs été publié récemment dans une revue scientifique.

Espèces exotiques

Si la diversité biologique du campus ne saurait être mise en cause à la lumière du bilan, l'échantillonnage a révélé la présence envahissante de deux espèces de carabes non indigènes, *Carabus nemoralis* et *Pterostichus melanarius*. La première, venue d'Europe il y a plus d'un siècle, constitue à elle seule 37 % des individus piégés et la seconde 13 %. Ces insectes de grande taille sont protégés par une épaisse armure et ne sortent que la nuit, sous le feuillage. Ils risquent peu d'être dévorés, sauf peut-être par les rats laveurs. Selon Samuel Pinna, il faudrait retourner sur le terrain, dans quelques années, pour étudier l'évolution de cette population comme menace à la biodiversité.

Concernant la première observation au Québec de *Trichotichnus autumnalis*, elle pourrait être un indice de plus du réchauffement climatique. « Ce n'est pas une espèce rare aux États-Unis, remarque l'entomologiste. Mais sa présence sous nos latitudes pourrait indiquer que la

limite de dispersion nordique de sa population remonte. Chose certaine, cela soulève des questions. »

À la différence de la plupart des professionnels de sa discipline, Samuel Pinna ne possède pas de collection personnelle d'insectes. Il préfère, dit-il, contribuer à la diffusion des connaissances entomologiques en confiant ses trouvailles aux musées et collections nationales.



Carabus nemoralis, le plus commun des carabes « universitaires »

Il déplore, par ailleurs, que les fonds de recherche favorisent les travaux axés sur des problèmes comme la lutte contre le virus du Nil occidental au détriment d'une science fondamentale, dans tous les sens du mot : la taxonomie. « Plus de 80 % des espèces animales sont des insectes, rappelle-t-il. Je me réjouis du discours sur la conservation de la nature, mais il faut d'abord savoir quoi conserver. On manque le coche si l'on néglige les insectes. »

Paradoxalement, ce sont les entomologistes amateurs qui contribuent le plus à la classification des espèces, un travail qui ne sera jamais terminé. « Ce sont eux qui tiennent la barre, souligne Samuel Pinna. Il faudrait d'ailleurs cesser de les qualifier d'amateurs... »

Mathieu-Robert Sauvé



Samuel Pinna a sillonné les boisés et herbaçailles du campus avec son filet à papillons.

PHOTO : HIRONDELLE VARADY-SZABO